L'Intronisation

DU

Sacré-Cœur de Jésus

dans les Foyers

ÉDITION OFFICIELLE

180e Mille

RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
PAR SON INTRONISATION AU FOYER

DOCUMENT FAMILIAL

Le ..... du mois d ..... 19 ..... à ..... la famille .....
a solennellement intronisé le Cœur de Jésus dans sa maison, en Lui consacrant tous ses membres, présents, absents et même défunts.

Par ce témoignage d'amour et de réparation, elle entend Le reconnaître comme son Seigneur et Maître. Elle accepte pleinement les Commandements de Dieu et de la sainte Eglise ; elle exprime son horreur pour toutes les violations sacrilèges de ses Droits de Souverain absolu des individus, des familles, des nations ; elle réprouve sans réserve tous les attentats contre les saintes lois du mariage chrétien ; enfin elle adhère de cœur et d'esprit à l'autorité du Pontife romain.

En même temps, honorée de la visite de Jésus qui veut bien s'établir chez elle comme **CHEZ LUI** ; - en échange de la douce confiance, de la tendre amitié de son Cœur qui lui fait dire : « Voici votre Roi de douceur — Ecce Rex... mansuetus » — « **Vous êtes mes amis** — Vos amici mei estis », elle Lui demande à genoux d'accepter, comme jadis à Béthanie, cette humble hospitalité.

En foi de quoi nous signons :

Les Parents : .....

Les Enfants : .....

LE CURÉ (ou le Prêtre qui a présidé l'Intronisation)

NOTA. — Célébrer la fête du **Sacré-Cœur comme fête de famille.**
Renouveler la **Consécration** à la prière du soir.

« Ce divin Cœur vous récompensera, non seulement en votre « personne, mais aussi en celle de vos proche qu'il regarde « d'un œil de miséricorde, pour les secourir en tous leurs be- « soins, pourvu qu'ils s'adressent à lui avec confiance. »

(Vie et Œuvres, II, 408. Lettre XC.)

« Vous attirez un puissant protecteur pour votre patrie.

(Vie et Œuvres, II, 424 ; lettre XCVII)

L'INTRONISATION

DU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

DANS LES FOYERS

PAR LA

Consécration Solennelle des Familles

A CE DIVIN CŒUR

Manuel édité par la Congrégation des Sacrés-Cœurs
(Picpus)

EDITION OFFICIELLE

BRAINE-LE-COMTE
16, RUE DAMIEN DE VEUSTER

PARIS
35, RUE DE PICPUS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

1926

PROMESSES DE N-S. JÉSUS-CHRIST

FAITES A SAINTE MARGUERITE-MARIE ALACOQUE

EN FAVEUR

DES PERSONNES DÉVOUÉES A SON DIVIN CŒUR

---

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.

2. *Je mettrai la paix dans leurs familles.*

3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.

4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.

5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.

7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.

8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.

9. *Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.*

10 Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.

12. « Je te promets, dans l'excessive miséricorde « de mon Cœur, que son amour tout-puissant ac- « cordera à tous ceux qui communieront neuf pre- « miers vendredis des mois, de suite, la grâce de « la pénitence finale, ne mourant point dans ma « disgrâce, et sans recevoir leurs Sacrements, mon « divin Cœur se rendant leur asile assuré au der- « nier moment. » (*Vie et Œuvres*, t. II, pp. 397-398.)

— NOTA —

Au cours des années la piété populaire trouva plus facile, pour retenir les **Promesses du Sacré-Cœur**, de les résumer en de courtes formules, comme si Notre Seigneur parlait ; par exemple : *Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état. — Je mettrai la paix dans leurs familles, etc.*

Mais il est à remarquer que dans les écrits de sainte Marguerite-Marie, lorsqu'elle traite des **Promesses du Sacré-Cœur**, c'est elle, presque toujours, qui parle au nom de ce divin Cœur, expliquant ce qu'elle a eu mission de redire aux hommes, par exemple : *Mon divin Maître m'a fait connaître que ceux qui travaillent au salut des âmes travailleront avec succès et sauront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis, s'ils ont une tendre dévotion à Son Sacré-Cœur, et s'ils travaillent à l'inspirer et à l'établir partout.* — T. II, pp. 624.

Et encore : *Pour les personnes séculières, elles trouveront par le moyen de cette aimable dévotion, tous les secours nécessaires à leur état, c'est-à-dire la paix dans leurs familles, le soulagement dans leurs travaux, les bénédictions du Ciel dans toutes leurs entreprises, la consolation dans leurs misères, etc.* — T. II, pp. 623-624.

Il a semblé que cette remarque était utile à faire pour éclairer la piété des fidèles et maintenir l'authenticité des textes de sainte Marguerite-Marie.

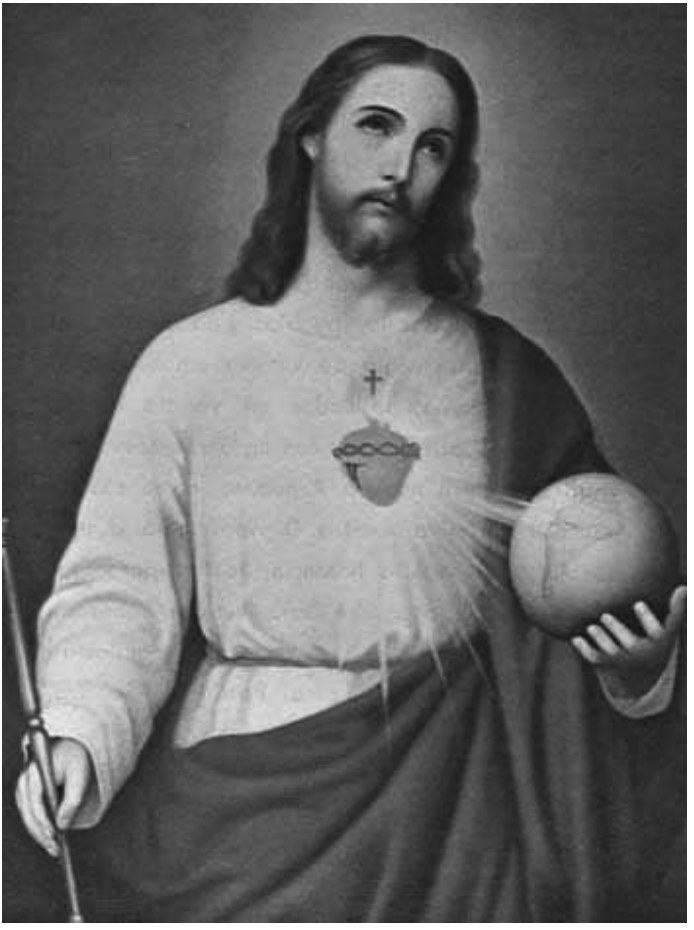

Très Saint Père : L'œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur, dont le but est de consacrer solennellement à ce Divin Cœur les **familles**, *les maisons religieuses et toutes les œuvres catholiques, implore humblement une bénédiction spéciale qui encourage les prêtres dans cet Apostolat, et le rende fécond en grâces de sanctification.*

Apostolicam Benedictionem ex animo impertimus.

Die 10 Martii 1911.

Pius P. P. X.

Approbation de la première édition.

J'ai lu avec attention la brochure sur l'intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, je n'y ai rien trouvé de contraire à la saine doctrine et je suis très persuadé qu'elle contribuera à développer **la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et le Règne social de ce divin Cœur.** C'est donc avec plaisir que j'en verrai l'impression et la diffusion.

Fontarabie (Espagne), 3 *mai* 1915,
E. LEMOINE, SS.-CC. *Provincial.*

IMPRIMATUR :
Romæ, die 6 *maii* 1915.
Fr. ALBERTUS LEPIDI, O. P.
Sacri Palatii Apostolici Magister.

Nous approuvons pleinement l'Œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur et de la Consécration des familles à ce divin Cœur, que nous avons d'ailleurs recommandée à nos diocésains dans une lettre pastorale et dont nous avons pu constater les bienfaits. Nous souhaitons la diffusion de la brochure destinée à la propager et en faciliter la pratique. Nous bénissons avec un vrai sentiment de reconnaissance le zèle des âmes dévouées à cette sainte propagande.

Moulins, le 21 *juin* 1915,
en la fête de saint Louis de Gonzague,
† **Jean-Baptiste, Evêque de Moulins.**

Approbation de la présente édition.

NIHIL OBSTAT :
Flavien PRAT, SS.CC.
Sup. Gén.
17 Oct. 1926.

IMPRIMATUR :
V. CANTINEAU.
Vic. Gén.
12 Oct. 1926.

A Notre Cher Fils

MATEO CRAWLEY-BOEVEY, PRÊTRE

de la Congrégation des Sacrés-Cœurs
de Jésus et de Marie,

BENOIT XV, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons lu avec intérêt votre lettre, ainsi que les documents qui l'accompagnaient. Ils Nous ont appris le zèle et l'activité avec lesquels vous vous appliquez depuis plusieurs années à l'œuvre de la consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus, **de sorte que son image étant installée dans l'endroit le plus noble de la maison comme sur un trône, Jésus-Christ Notre Seigneur règne visiblement dans les foyers catholiques.**

Déjà Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, a consacré le genre humain tout entier à ce Cœur divin, et on connaît à ce sujet sa remarquable Encyclique ANNUM SACRUM. *Cependant même après cette consécration collective, la dévotion qui concerne chacune des familles ne paraît pas inutile : bien plus, elle est parfaitement conforme à l'autre et ne peut que contribuer au pieux dessein du Pontife. Ce qui*

est particulier à chacun nous touche davantage, en effet, que les intérêts communs. Aussi, Nous réjouissons-Nous à la pensée que vos travaux ont porté sur ce point des fruits abondants, et Nous vous exhortons à persévérer dans l'apostolat commencé.

Rien, en effet, n'a plus d'opportunité dans les temps présents que votre entreprise. *Pervertir dans la vie privée comme dans la vie publique le tempérament moral engendré et affiné par l'Eglise, et après en avoir effacé presque tout vestige de sagesse et d'honnêteté chrétienne, ramener la société humaine aux misérables conceptions du paganisme, voilà ce que trop d'hommes, hélas ! rêvent aujourd'hui et s'efforcent de réaliser, et plût à Dieu que ce fût sans effet. Mais ce que les traits des méchants visent surtout, c'est la société domestique. Celle-ci contenant comme en germe les principes de la société civile, ils voient bien que le changement ou la corruption qu'ils espèrent de la société commune suivra nécessairement celle de la famille, dès qu'ils en auront vicié les fondements. Voilà pourquoi on vote la loi du divorce pour ébranler la stabilité du mariage; en forçant la jeunesse à suivre l'enseignement officiel souvent si éloigné de la religion, on élimine en une matière d'extrême importance, l'autorité des parents; et en prônant l'art honteux de satisfaire son plaisir tout en fraudant les droits de la nature, l'impiété tarit ainsi la source même du genre humain et souille de mœurs infâmes la sainteté du lit conjugal. Vous faites donc bien, cher Fils, en prenant en main la cause de la société humaine, d'exciter avant tout et de propager l'esprit chrétien dans les foyers domestiques, en établissant au sein de nos familles la charité de Jésus-Christ pour*

qu'elle en soit comme la reine. En agissant ainsi, vous obéissez à Jésus-Christ lui-même, qui a promis de répandre ses bienfaits sur les maisons où l'image de son Cœur serait exposée et honorée.

Accorder à notre très aimable Rédempteur, le culte et l'honneur en question, est donc faire œuvre sainte et salutaire; mais tout n'est pas là. Il importe aussi grandement de connaître sa doctrine, sa vie, sa passion sa gloire : le suivre n'est pas se laisser guider par un sentiment superficiel de religiosité qui émeut facilement les cœurs tendres et mous, et tire des larmes faciles mais laisse les vices intacts ; le suivre, c'est l'entourer d'une foi vivace et constante, qui influe tout à la fois sur l'esprit et le cœur, qui dirige et règle les mœurs. Or, la cause vraie pour laquelle Jésus est négligé de beaucoup, et peu aimé de nombre d'hommes, c'est qu'Il est presque inconnu des premiers et pas assez connu des seconds. Continuez donc, chér Fils, vos efforts et votre apostolat afin de susciter à travers les foyers catholiques les flammes d'amour à l'égard du Cœur Sacré de Jésus; mais efforcez-vous et faites auparavant — c'est notre volonté, que cet amour dans toutes les maisons que vous visiterez, suive jusqu'à son degré le plus grand et le plus élevé, la connaissance apportée par lui-même de sa vérité et de sa loi.

Et Nous, pour apporter en la matière Notre stimulant à la piété commune, Nous voulons que toutes les faveurs que Notre prédécesseur Pie X, de sainte mémoire a, dans sa libéralité pontificale, accordées en 1913, sur la demande des évêques du Chili, aux familles de cet Etat qui se consacrent au Sacré-Cœur, s'étendent à toutes les familles de l'univers catholique qui feront cette consécration.

Comme gage des biens célestes, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez, cher Fils, la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de tout cœur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 avril 1915, la première année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

Voici ce que le R. P. Mateo écrivit, à propos de cette Lettre, à l'épiscopat français, au mois de mai 1915 :

Daigne Votre Grandeur me permettre à cette occasion un simple éclaircissement sur le titre " *intronisation* " qui ne se trouve pas dans le texte latin de la Lettre pontificale. Le Secrétaire du Pape est venu me voir à deux reprises, envoyé par Sa Sainteté avant la rédaction définitive de la Lettre, et il m'a déclaré que si le mot " *intronisation* " n'était pas mis, littéralement traduit, c'était uniquement parce qu'en latin, il n'existait pas un équivalent classique et vraiment correct, mais nullement comme une élimination réprouvant le titre de l'œuvre qui, dans les langues vulgaires (français, espagnol, anglais, etc.), rendait exactement l'idée de cet Apostolat.

Voir, d'ailleurs, à la page 22, la lettre de Son Emin. le Cardinal VAN ROSSUM à ce sujet.

BENÉDICTIONS ET LETTRE

DE SA SAINTETÉ PIE XI.

En réponse au télégramme du R.P. Mateo aussitôt après l'élection du Saint-Père :

8 *mars* 1922.

Sa Sainteté remercie de cœur pour hommage filial, et avec vœux paternels, envoie bénédiction apostolique implorée, pour vous et Secrétariats Intronisation.

CARD. GASPARRI.

A l'occasion du Congrès annuel des Directeurs nationaux de l'Œuvre de l'Intronisation réunis à la Maison-Mère des Pères des Sacrés-Cœurs à BRAINE-LE-COMTE (Belgique) :

Auguste Pontife, remerciant hommages soumission filiale, applaudit membres réunis affermir unité apostolat Sacré-Cœur, confirme encouragements Augustes Prédécesseurs, envoie bénédiction apostolique.

CARD. GASPARRI.

28 *juillet* 1922.

A Notre cher Fils

Le Père MATEO CRAWLEY-BOEVEY

PIE XI, Pape :

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

C'est avec joie, certes, que vous rappellerez bientôt le pieux souvenir de ce jour où, voici 25 ans,

vous célébrâtes pour la première fois le Saint Sacrifice, et promîtes en même temps de travailler au salut des âmes et à la gloire de Dieu.

Et en vérité, la preuve du zèle avec lequel, pendant tout ce temps, vous vous êtes appliqué à réaliser ces saintes résolutions, ressort principalement de votre souci à propager partout la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Et cela de telle façon que non seulement les familles se consacrent une à une à ce divin Cœur, mais que de plus Notre Seigneur Jésus-Christ soit honoré comme Roi à la place d'honneur de chaque foyer.

Voilà pourquoi Nous profitons de cette occasion si favorable pour vous donner un témoignage de Notre bienveillance ; et vous comblant, tout comme nos derniers Prédécesseurs, des louanges que vous méritez, Nous prenons une part spontanée à votre joie dans cet heureux événement.

Nous prions Dieu, dans sa bonté, de vous conserver très longtemps, et d'entretenir en vous une ferveur toujours brûlante envers la Sainte Eucharistie qui vous fasse poursuivre de jour en jour, avec plus de joie et de ténacité, votre salutaire entreprise. Car aujourd'hui plus que jamais, dans l'extrême perturbation de toutes choses, il est absolument nécessaire que règne enfin sur la société humaine le Roi Pacifique, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui seul est *la Voie*, *la Vérité* et *la Vie*.

Que la bénédiction que Nous vous donnons avec effusion à vous, cher Fils et à tous les vôtres, soit le gage de ces faveurs du Ciel.

Donné à Rome, près de S. Pierre, le 15 décembre 1923, de Notre Pontificat la deuxième année.

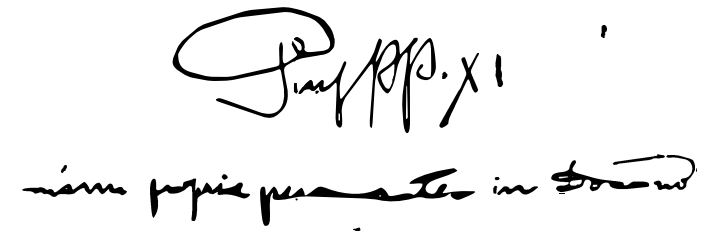

LETTRE

De Son Eminence le Cardinal L. BILLOT, S. J.

Rome, 26 *avril* 1915.

Mon Très Révérend Père,

1. **Le titre.**

Vous me demandez un mot de recommandation pour l'Œuvre dite de *l'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les foyers*, et ce mot que je vous aurais donné de confiance sur le seul énoncé d'un si beau titre, je vous le donne maintenant d'enthousiasme, après avoir pris, grâce aux documents que vous m'avez fournis, plus ample connaissance de l'objet de l'œuvre, de son but, de ses conditions, de ses origines et des résultats déjà obtenus.

2 **LA CHOSE.**

Ce que le nom annonçait, la chose le réalise, et dès l'abord on voit jusqu'à l'évidence qu'il ne s'agit en aucune façon d'une dévotion nouvelle qui, par sa nouveauté même pourrait paraître suspecte; beaucoup moins encore d'une déformation ou modification apportée à une dévotion ancienne, au détriment de la forme authentique approuvée et consacrée par l'Eglise. Non, **c'est bien la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle nous a été transmise dans les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, telle que l'Eglise l'a sanctionnée de sa suprême autorité, sans un trait de plus ni un iota de moins, que l'œuvre a pour but d'installer au foyer domestique.**

Et de quoi s'agit-il donc ? D'introniser, c'est-à-dire de mettre à la place d'honneur de la maison l'image du Sacré-Cœur, en reconnaissance du droit souverain de Jésus sur toute la famille et sur chacun de ses membres ; de faire chaque soir devant cette ima-

ge la prière commune, en y renouvelant chaque soir aussi, par la bouche du père ou de la mère, la consécration du premier jour ; d'être fidèle à la communion, et autant que possible à l'Heure Sainte des premiers vendredis du mois ; de s'inspirer des leçons et des exemples du divin Cœur, et de recourir à cette source de toutes grâces dans les joies aussi bien que dans les deuils de la famille, dans les bons et les mauvais jours, dans les peines, dans les revers, dans les séparations, dans les larmes qui se versent sur les tombes comme dans les sourires qui s'épanouissent sur les berceaux, enfin dans les difficultés de la vie quotidienne comme dans les accidents qui viennent en interrompre le cours normal et régulier. Or qu'y a-t-il en tout cela que ne contienne la dévotion en usage dans l'Eglise ? On ne fait purement et simplement que la faire pénétrer dans la vie familiale, et de façon qu'elle y ait la place qui lui convient, qu'elle y soit non une dévotion morte, mais une dévotion opérante et agissante, qu'elle y réchauffe de sa douce et vivifiante chaleur les âmes de la maison tout entière, des parents et des serviteurs, semblable à ce levain que la femme de la parabole évangélique mêle aux trois mesures de farine pour faire lever toute la pâte (1). Loin donc de voir ici quoi que ce soit qui ressemble même en songe à une nouveauté dangereuse, j'y vois au contraire tout ce qui est de nature à intéresser au plus haut point le zèle des âmes vraiment pénétrées de l'amour de Notre-Seigneur.

3. Réalisation des désirs du Sacré-Cœur.

J'y vois en premier lieu un moyen simple et pratique de réaliser les désirs exprimés à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Comme vous le dites, mon Révérend Père, Notre-Seigneur a demandé à la Bienheureuse que son Cœur fût dans les familles l'objet d'un

---

1 Mth. XIII, 33. Lc. XIII, 21.

culte spécial. Qui n'a présentes à la mémoire ces deux promesses qu'il a faites à sa servante : « Je mettrai la paix dans les familles ; — Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée » ? De là cette cérémonie que vous mettez en tête de votre programme, et qui sans nul doute vous aura été inspirée aussi par l'exemple de la première fête, tout intime celle-là, spontanément organisée par les novices de Paray-le-Monial, au jour onomastique de leur sainte maîtresse, 20 juillet 1685, en l'honneur du divin Cœur. Il faut lire dans les histoires de la Bienheureuse la description de cette toute première *intronisation*, qui se fit à huis-clos en l'enceinte réservée du noviciat ; il faut surtout entendre l'expression de la joie qui inonda alors l'âme de Marguerite-Marie (1). Eut-elle à ce moment le pressentiment qu'en ce grain de sénevé était le grand arbre dans les rameaux duquel depuis près de deux siècles les oiseaux du ciel viennent s'abriter ? Je ne saurais le dire, mais ce que je sais bien, c'est que si le livre de l'avenir lui avait été présenté, et dans ce livre la page qui a pour titre : *Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers*, elle y eût reconnu l'extension du geste si gracieusement esquissé par ses petites novices, et vu le véritable accomplissement des augustes désirs dont elle avait été faite la confidente.

4. Sanctification de la famille et de la société.

En second lieu, je vois dans votre œuvre le moyen approprié à la sanctification de la famille et, par elle, de la société entière. Je dis le mieux approprié parce qu'il est de règle que les choses croissent et se développent par les principes mêmes d'où elles tirent leur origine. Or que voyons-nous à l'origine de la famille régénérée par la grâce de la Rédemption ? N'est-ce pas le mystère de l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise, dont le sacrement de Mariage est, par institu-

1 Vie et Œuvres, II, 103, 104. Voir à la p. 42 de cette brochure.

tion divine, le signe inviolable et sacré ? Et ce mystère lui-même qu'est-il autre chose que le mystère du Sacré-Cœur ouvert sur la croix pour la création de l'Eglise, comme avait été ouvert au paradis terrestre le côté du premier Adam pour la création de la première Ève ! *Propter hoc prima mulier facta est de latere viri dormientis, et appellata est vita materque vivorum. Magnam quippe significavit bonum ante magnum prœvaricationis malum. Hic secundus Adam inclinato capite, in cruce dormivit ut inde formaretur ei conjux quœ de latere dormientis effluxit.*

« Considérons en esprit, dit quelque part notre grand « Bossuet, cette épouse mystérieuse, c'est-à-dire, la « sainte Eglise tirée et comme arrachée du sacré côté « du nouvel Adam pendant son extase (l'extase de la « mort), et formée, pour ainsi parler, par cette plaie; « dont toute la consistance est dans les os et dans les « chairs de Jésus Christ qui se l'incorpora par le mys- « tère de l'Incarnation et par celui de l'Eucharistie « qui en est une extension admirable. Il quitte tout « pour s'unir à elle ; il quitte en quelque façon son « Père qu'il avait dans le ciel, et sa mère la syna- « gogue d'où il était issu selon la chair, pour s'at- « tacher à son épouse ramassée parmi les gentils. « C'est nous qui sommes cete épouse, c'est nous « qui vivons des os et des chairs de Jésus-Christ « par les deux grands mystères qu'on vient de voir « C'est nous qui sommes, comme dit saint Pierre, « *cet édifice spirituel et le temple vivant du Sei- « gneur* (1) bâti en esprit dès le temps de la forma- « tion d'Ève notre mère, et dès l'origine du mon- « de.»

Telle est donc l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise sortie de son Sacré-Cœur transpercé sur la croix : union je le répète, dont le sacrement de Mariage est par institution divine le signe auguste

1 Petr. II, 5.

et inviolable, *sacramentum hoc magnum est*, dit l'Apôtre, *ego autem dico in Christo et in Ecclesia* (1). Oui, encore une fois, le signe; mais non plus vide et creux comme l'étaient les figures du Testament Ancien, mais ennobli maintenant de toutes les prérogatives du Testament Nouveau, mais riche de la richesse même de la réalité désormais accomplie, mais tout rempli et tout débordant de la grâce de l'ineffable mystère qu'il représente : de sorte que, par le grand sacrement qui est à sa base, la famille chrétienne nous apparaît comme plongeant ses racines dans les profondeurs mêmes du Cœur où l'Eglise a pris naissance. Et s'il en est ainsi, où donc la dévotion au Sacré-Cœur sera t-elle mieux à sa place? Où aura-t-elle un milieu et si je l'osais dire, un terrain de culture plus approprié ? Surtout, où trouvera-t-on un moyen plus *connaturel* (passez-moi ce barbarisme) de *surnaturaliser* la famille, et de l'élever à la hauteur de l'idéal voulu par Jésus-Christ ?

Mais relisons ce que dit saint Paul aux Ephésiens :

« Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé « l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle, afin de « la sanctifier.... C'est ainsi que les maris doivent « aimer leurs femmes, comme leur propre corps. « Celui qui aime sa femme, s'aime lui-même. Car « jamais personne n'a haï sa propre chair, mais il « la nourrit et l'entoure de soins, comme fait le « Christ pour l'Eglise, parce que nous sommes mem- « bres de son corps, formés de sa chair et de ses « os. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa « mère pour s'attacher à son épouse et de deux ils « deviendront une seule chair. Ce mystère est grand, « je veux dire, par rapport au Christ et à l'Eglise. « Au reste que chacun de vous, de la même manière, aime sa femme comme soi-même, et que la « femme révère son mari. Enfants, obéissez à vos « parents dans le Seigneur, car cela est juste.....

1 Eph. V. 32.

« Et vous, pères, n'exaspérez pas vos enfants, mais « élevez-les en les corrigeant et en les avertissant « selon le Seigneur. Serviteurs, obéissez à vos maî- « tres avec respect et dans la simplicité de votre « cœur, comme au Christ. Servez-les avec affection, « comme servant le Seigneur, et non des hommes, « assurés que chacun, soit esclave, soit libre, sera « récompensé par le Seigneur de ce qu'il aura fait « de bien. Et vous, maîtres, agissez de même à leur « égard, et laissez là les menaces, sachant que leur « Seigneur et le vôtre est dans les cieux, et qu'il « ne fait pas acception de personnes » (1). Eh bien! que vous en semble, mon Révérend Père ? N'est-ce pas ici la description d'un intérieur de famille où aurait été intronisé le Sacré-Cœur ? Pour moi, je veux vous en faire la confidence, il me paraît que vous avez été prévenu par saint Paul ; il me paraît même, chose plus grave, qu'il y a dans votre fait quelque chose qui ressemble fort à ce que, dans le langage commun, on appelle un plagiat.

5. RÉPARATION PUBLIQUE.

Enfin votre œuvre, comme son nom l'indique, sera un hommage de réparation pour les droits de la Souveraineté de Notre-Seigneur partout méconnus.

J'ai dit, comme son nom l'indique, quoique je n'ignore pas qu'on ait voulu se faire de ce nom-là même une arme contre vous ; mais je vois aussi, et jusqu'à l'évidence que toutes ces raisons mises en avant sont absolument sans valeur. Une seule peut-être pourrait offrir quelque lointaine apparence de difficulté, celle qui consiste à dire que la Sacrée-Congrégation des Rites ayant réprouvé le *Couronnement* de l'image du Sacré-Cœur, a, par cela seul, réprouvé aussi son *intronisation*. Mais doucement: c'est proposer la question d'une manière peu équitable, attendu que couronnement et intronisation ne sont pas tout à fait la même chose. Que s'il ne nous appartient pas de couron-

---

1 Eph. V, 25; VI, 9.

ner Jésus-Christ qui n'est pas Roi par notre grâce ou par notre volonté, mais bien par droit de naissance, par droit de filiation divine, par droit de conquête et de rachat, il nous appartiendra du moins, j'imagine, de reconnaître sa royauté, de l'affirmer hautement devant les hommes, de la défendre contre ceux qui la nient ; et c'est ni plus ni moins ce qu'on fait dans l'intronisation en mettant son image à la place d'honneur, à la place souveraine, à la première place. Au surplus, nous voyons dans l'Evangile qu'après la multiplication des pains, Jésus, sachant qu'on allait venir pour le couronner roi, se déroba et s'enfuit seul sur la montagne (*1*) ; tandis qu'au contraire il se laissa faire lorsqu'au jour des Rameaux on l'intronisa. Ils amenèrent, disent les évangélistes, l'ânesse et l'ânon, mirent dessus leurs manteaux, et l'y firent asseoir. Et le peuple en grand nombre étendit ses manteaux au long de la route ; d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. Et toute cette multitude, en avant de Jésus et derrière lui, criait : Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le Roi d'Israël ! (2).

6. PAS DE COURONNEMENT.

Qu'il ne soit donc plus question de *couronnement* de l'image du Sacré-Cœur, qui n'aurait d'ailleurs, remarquons-le en passant, rien de commun avec les couronnements, qui se font parfois, de madones célèbres par le nombre et l'éclat des prodiges, comme à Lourdes, comme à Notre-Dame des Victoires, comme en tant d'autres sanctuaires. Car alors, ce n'est pas l'image de la Vierge en tant que telle, que l'on entend couronner, mais ce qui est bien différent, c'est l'image en tant que miraculeuse, en tant que distinguée des autres images par une spéciale manifestation de la puissance et de la bonté de Celle qui

---

1 Jo. VI, 15.

2 Mth. XXI ,7-9, Mc. XI, 7-10, Lc. XIX, 35-38.Jo. XII 12-16.

y est représentée. Et dans ces conditions, le geste du couronnement ne vise plus directement la Vierge dans son image, mais plutôt l'image même en laquelle il plaît à la Vierge de se faire préférablement invoquer et honorer.. Or, la question soulevée à propos du couronnement de l'image du Sacré-Cœur n'entrait en rien dans le cadre du cas particulier que je viens de rappeler. Rien d'étonnant alors à ce qu'elle ait été écartée, ou même si vous le voulez, réprouvée. Encore une fois, n'en parlons plus, mais parlons, oui parlons de l'*Intronisation* dont vous vous êtes fait, mon Révérend Père, l'initiateur et l'apôtre. Opposons-là à ceux qui disent : *Nolumus hunc regnare super nos* (1). C'est dans les foyers que devra être prononcé d'abord le vigoureux et énergique *volumus*, qui sera une réponse au cri de haine de l'enfer plus que jamais conjuré contre Jésus-Christ.

Il me reste, mon Révérend Père, à vous offrir, avec mes plus chaudes félicitations et mes vœux les plus ardents pour l'heureux succès de votre entreprise, l'hommage des sentiments de profond et religieux respect dans lequel j'aime à me dire

de votre Révérence,
le très humble et très dévoué serviteur :
L. BILLOT, S. J.

N. B. — Les mots *soulignés* furent soulignés par Son Eminence le Cardinal L. Billot. Mais la division en paragraphes a été introduite par nous.

---

1 Lc. XIX, 14

Extrait de la Revue romaine « Acta Pontificia »

(25 *mai* 1915).

« *Reparare enim studet bina nostrorum temporum peculiaria peccata, laicizatio atque dissolutio familiæ ac socialis attentatus contra Iesu Christi divinam majestatem super humana societate.*

« *Unde etiam apprime patet convenientia et proprietas tituli ejusdem operis «Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers »; quod optime obtinetur in pluribus idiomatibus, quamvis latine et italice ad periphrases recurrendum sit, cum desit verbum intronisatio quod proprie melius retrahit modum et finem huius apostolatus.* »

TRADUCTION :

(Cet apostolat), en effet, s'applique à réparer les deux péchés particuliers à notre époque, savoir la laïcisation et la dissolution de la famille, ainsi que l'attentat social contre la majesté divine de Jésus-Christ bien au dessus de la société humaine.

De là ressort la parfaite convenance et propriété du titre de cette même œuvre : « **Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers** » ; titre excellemment exprimé dans plusieurs langues, bien qu'en latin et en italien on soit obligé de recourir à des périphrases, puisqu'on ne saurait trouver dans ces deux langues le mot «**Intronisation**» qui, à vrai dire, exprime mieux le mode et la fin de cet apostolat.

Bénédiction autographe de S. S le pape Benoit XV au R. P. Mateo Crawley

Religieux des Sacrés-Cœurs,

Directeur du « Règne social du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes »

Au Directeur ainsi qu'aux membres de l'Œuvre du « règne social du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes », Nous accordons de grand cœur la bénédiction apostolique, avec le souhait que leur Croisade de foi et d'amour parvienne à faire mieux connaître Jésus-Christ et à restaurer ses droits sur la famille et la société.

Du Vatican, le 12 *mai* 1917.

Benedictus P. P. XV.

Du Vatican, 14 *janvier* 1916. — Nous désirons que les familles chrétiennes se *consacrent solennellement* au divin Cœur de Jésus et dès maintenant, Nous bénissons, toutes et chacune, les familles qui par là concourront **à la reconnaissance de la souveraineté d'amour du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes.**

Benoit XV, Pape.

Faveur accordée par S. S. Benoit XV. aux membres des secrétariats.

A tous ceux qui travaillent dans les Centres ou Secrétariats de l'Œuvre pour répandre la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, Nous accordons volontiers la Bénédiction Apostolique, souhaitant que leur travail soit couronné de succès.

Rome, 27 février 1916.

LETTRE

De Son Eminence le Cardinal G.M. van ROSSUM

PRÉFET DE LA PROPAGANDE A ROME

Au R. P. Joachim KAPTEIN SS.-CC.

Directeur de l'œuvre de l'Intronisation à Ginneken (1)

Mon Révérend Père,

Les nouvelles que vous m'avez communiquées par rapport à l'état florissant de la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles chrétiennes, m'ont profondément réjoui. Jésus est notre Roi, notre Maître, notre Seigneur, notre Dieu. Il doit régner sur nous, et être respecté dans tous les foyers domestiques, dans les familles et les sociétés. Heureuses les familles qui Le reconnaissent comme leur Roi et qui, en signe de cette reconnaissance, intronisent l'image de son Sacré-Cœur à la place d'honneur de leur maison, pour lui rendre là sans cesse les hommages qui Lui sont dus! Continuez à déployer tout votre zèle, mon Révérend Père, pour propager et répandre cette œuvre sublime. Jésus lui-même sera votre très grande récompense.

« Ce matin, dans mon audience officielle, j'eus la bonne occasion d'interroger le Saint Père sur ses véritables intentions touchant la dénomination de l'Œuvre. Je dis à Sa Sainteté que déjà auparavant, avant encore qu'on ne parlât d'Intronisation, la simple consécration des familles au Sacré-Cœur était connue et propagée : que maintenant il s'était élevé une divergence d'opinions, par suite de l'affirmation de quelques-uns, selon lesquels Sa Sainteté désirerait qu'au lieu « d'Intronisation du Sacré-Cœur » on dise « Consécration des familles au Sacré-

---

1 Centre National de l'Œuvre pour la Hollande.

Cœur; qu'il serait désirable, pour prévenir les discussions inutiles et nuisibles, de donner une déclaration nette de ses augustes intentions.

« Le Saint Père répondit qu'il était absolument en dehors de ses intentions de prohiber, ou même de déclarer ou d'estimer moins approprié le nom d'Intronisation, surtout là où ce titre a déjà été adopté et possède droit de cité. Mon intention, dit Sa Sainteté, ne porta que sur l'Italie, parce que, en italien, le mot « Intronizzazione » sonne moins bien. En espagnol, ce nom sonne beaucoup mieux (Sa Sainteté possède très bien cette langue). On peut donc continuer en toute tranquillité à se servir du mot Entronizacion, Intronisation, Intronisatie, etc. D'ailleurs, ajouta Sa Sainteté, Nous n'attachons pas grande importance au nom. Ce à quoi Nous tenons surtout, c'est que ce ne soit pas une consécration passagère de la famille au Sacré-Cœur, une petite fête de famille, que demain peut-être on aura oubliée ; mais qu'en réalité Jésus soit placé sur un trône dans la famille, que véritablement Il en reste le Roi, et que pour cela et autant que faire se peut, la famille se réunisse tous les jours autour du trône du Sacré-Cœur pour y réciter, par exemple, tous ensemble le chapelet, pour offrir au Roi de la famille son tribut d'adoration et d'amour.

Très volontiers, Nous Vous permettons, Eminence, conclut Sa Sainteté, de donner cette déclaration en Notre Nom. »

En vous communiquant ainsi, mon Révérend Père, la véritable intention du Souverain Pontife, je ne puis qu'y ajouter mon grand désir de voir désormais toute divergence d'opinions s'évanouir, et de voir prendre à la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur, un essor toujours plus grand.

Avec l'assurance de mes sentiments les plus distingués, de votre Révérence l'humble et dévoué serviteur dans le Christ-Jésus.

G. M. CARD VAN ROSSUM.

Rome, *le* 16 *janvier* 1919.

LETTRE DU MÊME

AU SUJET DE CETTE BROCHURE OFFICIELLE

Mon Révérend Père,

La brochure sur *l'Intronisation du Sacré-Cœur* dans les foyers, que vous avez voulu m'envoyer, m'a donné une réelle satisfaction. Aussi je l'approuve volontiers, et j'espère qu'elle aide beaucoup à faire connaître et aimer cette providentielle et nécessaire dévotion.

D'autre part, je nourris la ferme confiance que, par cette brochure qui est destinée à venir dans les mains de tout le monde, l'Intronisation sera une source de vie vraiment chrétienne et que, par cela la paix divine et le vrai bonheur entrent dans les foyers, ce qui, de nos jours, est plus que jamais nécessaire.

Je bénis de tout mon cœur cette brochure et je prie le Sacré-Cœur de Jésus de vouloir répandre sur elle la bénédiction indispensable de sa grâce divine.

G. M. Card. van Rossum.

L'INTRONISATION

du Sacré-Cœur de Jésus dans les Foyers

PAR LA

CONSÉCRATION SOLENNELLE DES FAMILLES A CE DIVIN CŒUR

L'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les foyers, que cette brochure a pour but de faire connaître, aimer et propager, peut se définir : *La reconnaissance officielle et sociale de la Souveraineté du Sacré-Cœur de Jésus sur une famille chrétienne; reconnaissance affirmée, rendue sensible et permanente par l'installation solennelle, à la place d'honneur de la maison, de l'image de ce Cœur divin, et par l'acte de Consécration. La cérémonie doit être présidée par un prêtre, et faite selon le cérémonial approuvé par l'Eglise* (1).

Par ce règne familial du Sacré-Cœur, **l'Intronisation veut établir peu à peu son Règne social,** faire proclamer sa Royauté d'amour sur toute la terre **et réparer,** en attendant, le mépris social dont cette Souveraineté est l'objet.

Ou bien encore : *c'est l'installation solennelle de l'image du Sacré-Cœur dans un foyer, et en même temps, la reconnaissance et l'acceptation de sa royauté par les membres de la famille* (2)

De cette œuvre ainsi définie, nous étudierons successivement la nature, l'esprit et la réalisation pratique.

---

1 Voir le *Règne Social du Sacré-Cœur*, janv. 1919. p. 1, sqq. — 2 Mgr. de Coutances. Lettre pastorale pour la fête du Sacré-Cœur, 1917.

CHAPITRE PREMIER

NATURE DE L'INTRONISATION

L'Œuvre est une œuvre de Royauté et une œuvre de Royauté dans l'Amour.
(R. P. MATEO, Circul. du 27 Déc. 1917.)

Pour nous en rendre compte, nous allons examiner, d'abord ses PRINCIPES FONDAMENTAUX (art. 1er), ensuite SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE (art. II), et enfin SES RÉSULTATS (art. III).

ARTICLE PREMIER. FONDEMENTS DE L'ŒUVRE.

Les principes que suppose l'œuvre de l'Intronisation peuvent se ramener à cinq :

1° Jésus-Christ est le Roi de l'individu, de la famille, de la société : ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

2° Jésus-Christ est tout cela par son amour : ROYAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR.

3° Cette Royauté est aujourd'hui universellement méprisée et outragée : ROYAUTÉ MÉCONNUE.

4° L'Intronisation est un excellent moyen pour réparer ces outrages, et pour restaurer les droits souverains du Sacré-Cœur : ROYAUTÉ RECONNUE ET RESTAURÉE.

5° Cette pratique est la réalisation intégrale de toutes les demandes du Sacré-Cœur à sainte

Marguerite-Marie : ROYAUTÉ VOULUE ET DEMANDÉE PAR LE SACRÉ-CŒUR.

I. — Royauté de Jésus-Christ.

Jésus-Christ, deuxième personne de la Très-Sainte Trinité, est à la fois vrai Dieu et vrai Homme.

Comme Dieu, Il est le Roi immortel des siècles à qui seul revient toute gloire (1); Il est le Seigneur, le Dieu des armées (2); Il est le Verbe divin par qui tout a été fait (3). Il est le Roi des familles dont Il pose lui-même les fondements (4), dont Il établit les lois et venge les droits. Il est le Roi des nations : C'est par Moi, dit-il, que règnent les rois; c'est par Moi que les législateurs gardent la justice (5).

Comme Verbe incarné, Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toutes les créatures (6); l'aîné entre beaucoup de frères (7) Il a donc incontestablement sur eux des droits de Souveraineté. Aussi son Père lui dit-il : « Votre trône est dans les siècles des siècles (8), et lui promet-il le trône de David, son père (9).

Comme Rédempteur du genre humain. — car Il a donné sa vie pour la rédemption des hommes (10) — Il se voit attribuer par les Saintes Écritures la triple Royauté des *individus*, des *familles* et des *nations*. Tous, en effet, Il les a acquis par son sang (11), et tous lui appartiennent par droit de conquête.

---

1 Tim., I, 17. — 2 Passim chez les Prophètes surtout : voir p. ex, Jer., V, 14; Is., VI, 3-5. — 3 Jo., I, 3 — 4 Gen. II. 22. — 5 Prov. VIII, 15-16. — 6 Col., I.15. — 7 Rom. VIII, 29. — 8 Ps. 44, 7 avec Hébr., I, 8 — 9 Lc., I, 32. — 10 Mth XX, 28. — 11 A. A. XX,28.

1° Roi des individus. — Il nous est montré par les Prophètes comme le Messie, le descendant du grand roi David, dont le trône sera comme la durée du Ciel (1). Il est le Prince de la Paix (2), le rejeton de David qui régnera en Roi (3), le Fils de l'Homme auquel est donnée la puissance et la Royauté (4). Aussi, est-ce bien en Roi que se présente le Dieu de la crêche, malgré toutes ses humiliations.. Annoncé comme tel (5), Il voit les Mages accourir de loin pour adorer le Roi des Juifs (6); et plus tard, au début de sa vie publique, Il entend la profession de foi de Nathanaël : Vous êtes le Roi d'Israël (7).

Le peuple, interprétant mal cette Royauté qui n'était pas de ce monde (8), veut le faire Roi (9) et les disciples demandent la restauration du Royaume d'Israël (10), où les premières places dans ce règne (11). C'est au cri de «Béni soit le Roi qui vient au nom du Seigneur» (12), que Jésus fait son entrée solennelle à Jérusalem. Au jugement solennel et définitif, Il affirme hautement sa dignité royale. A la question de Pilate : « Vous êtes donc Roi? » le Sauveur répond : « Vous le dites bien, Je suis Roi. Je ne suis né « et descendu sur la terre que pour rendre témoi- « gnage à la vérité » (13) Malgré tous leurs efforts ses ennemis ne peuvent empêcher que le titre de son gibet ignominieux ne proclame sa Royauté (14), conformément à sa prédiction : « Quand je serai élevé de la terre, j'attirerai tout à Moi (15). »

---

1 Ps., 88, 20. — 2 Is., IX, 6-7. — 3 Jer, XXIII, 5. — 4 Dan., VII. 13 sqq. — 5 Lc. I, 32-33. — 6 Mth., II, 2,sqq. — 7 Jo., I, 49. — 8 Jo., XVIII, 36. — 9 Jo., VI, 15. 10 A. A. I, 6. — 11 Math. XX, 21. — 12 Lc., XIX, 38 sqq. 13 Jo., XVIII, 37. — 14. Jo., XIX, 19. — 15 Jo XII,32.

2° Roi des familles. — C'est Jésus qui érige le Mariage en Sacrement, et lui donne sa signification profonde et mystique (1). C'est Lui qui le ramène à ses principes naturels d'unité et d'indissolubilité (2). C'est encore le divin Sauveur qui nous montre à Nazareth le modèle de la famille chrétienne (3), qui la sanctifie aux noces de Cana (4), auprès de Zachée (5) et à Béthanie. (6)

3° Roi des Nations. — Jésus-Christ est le Fondateur du Royaume céleste, de la société ecclésiastique, qu'il a fondée sur Pierre (7), avec laquelle il reste jusqu'à la fin des siècles (8), et qui doit embrasser l'univers entier (9). Son règne s'étend également sur les sociétés civiles, car Jésus est le Prince des rois de la terre (10), le Roi des rois et le Seigneur de ceux qui gouvernent (11), qui exerce son empire sur les rois de la terre.
D'ailleurs, n'est-ce pas Lui, et Lui seul, qui assure le bonheur des sociétés par ses préceptes de la charité, de la justice, de la miséricorde?

II. — Royauté du Sacré-Cœur.

Le Sacré-Cœur, c'est Jésus, nous aimant et nous montrant son Cœur de chair, comme le symbole de son amour; c'est l'amour de Jésus symbolisé dans son Cœur hypostatiquement uni au Verbe Incarné (12).

---

1 Eph., V, 32. — 2 Mth., V,32; Mc. X, 11. — 3 Lc., II, 51. — 4 Jo., II, 1. — 5 Lc. XIX, 6. — 6 Jo., XI, XII. 7 Mth., XVI, 18. — 8 Mth. XXVIII. 20. — 9 Mc., XVI. 15; — 10 Ap., I, 5. — 11 I. Tim., VI, 15; Ap. XIX, 16. — 12 Card. Billot, de Verbo Incarnato; Th. XXXVI, Coroll.

Si donc, de la Royauté du Christ, l'amour est à la fois le principe, le moyen principal et la fin dernière, ne pouvons-nous parler à bon droit de la Royauté du Sacré-Cœur? Or, il en est ainsi.

1° L'amour en est le principe. — Et qu'est-ce donc que l'œuvre de la Rédemption, sinon l'œuvre d'amour par excellence, la folie de l'amour? Dieu a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils unique pour le sauver (1).

Comme Jésus savait que son heure était venue..., Lui qui avait toujours aimé ses enfants..., les aima jusqu'à la fin (2). Et Saint Paul nous parle toujours du Fils de Dieu qui nous aima et se donna pour nous à la mort (3). Saint Jean l'a exprimé d'une façon saisissante, en disant que le Dieu du Nouveau Testament est un Dieu d'amour (4), alors qu'avant Jésus, les rois et les peuples le servaient dans la crainte et le tremblement (5).

2° L'amour en est le moyen principal. — Toutes les vertus ne sont rien devant Lui, si elles ne sont pas unies à la reine des vertus, à la charité (6.) Toute la Loi se résume dans le double précepte de l'amour de Dieu et du prochain (7).

Le centre de la vie chrétienne, c'est l'Eucharistie, le Sacrement d'amour par excellence, l'union du Créateur et de la créature dans l'amitié la plus profonde! (8). La première Lettre de saint Jean n'est qu'une magnifique exhortation à la charité (9), que Saint Paul résume dans

---

1 Jo., III, 16-17. — 2 Jo., XIII, I. — 3 Gal., II, 20. — 4 I Jo., V, 8. — 5 Ps. II, 8, sqq. — 6 I Cor., XIII. — 7 Mth., XXII, 37 sq. et les textes parallèles. — 8 Jo., VI, 57. — 9 Voir surtout I Jo. III

cette parole énergique: « La plénitude de la Loi, c'est donc la charité (1).

3° L'amour en est la fin dernière. — Dans la vie bienheureuse du Ciel, la foi et l'espérance devront disparaître devant la vision et la possession du bien, mais la charité, la plus grande des trois, s'épanouira dans une union intime avec le Dieu d'amour (2), dans une convivance que les hommes n'ont jamais entrevue et qu'ils ne peuvent comprendre (3). D'ailleurs le bonheur du Ciel ne sera que le couronnement de l'œuvre de la grâce en nous, qui nous rend participants à la nature divine (4), laquelle est charité (5). Si quelqu'un m'aime, il gardera ma loi et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui; et nous établirons chez lui notre demeure.

Or, l'union avec Dieu, c'est la charité, c'est l'amour.

III. — **Royauté méconnue.**

Toujours, depuis la chute de l'homme, le *Non serviam* « Je ne servirai pas » (7), a retenti sur la terre. Mais trouva-t-il jamais plus d'échos que de nos jours? N'est-il pas devenu une immense clameur de haine farouche et de folie incompréhensible : « Nous ne voulons pas que Celui-là règne sur nous ? » (8).

Oui, il n'est que trop vrai, que la Royauté de Celui qui est Amour est de nos jours indignement outragée; le monde n'a pas connu le Christ, et les siens ne l'ont point reçu (9).

1° Elle est méconnue par les individus. — Le

---

1 Rom. XIII, 10 — 2 I Cor., XIII, 12; I Jo, III, 2 — 3 I Cor., II. 9. — 4 II Pet. I, 4. — 5 I Jo., II, 8. — 6 Jo., XIV, 23. — 7 Jer., II, 20. — 8 Lc., XIX, 14. — 9 Jo., I, 10-11.

principe du libre examen a pénétré depuis Luther dans toutes les manifestations de la vie humaine, et y a porté de dignes fruits. La religion et les sciences profanes, les arts et les lettres en sont profondément imprégnés. Nous vivons dans une atmosphère sursaturée d'indépendance que les hommes de notre temps aspirent avec délices, et qui les rend réfractaires à toute autorité, surtout religieuse. — A côté de ceux qui ne connaissent pas la Royauté amoureuse du Christ, il y a le grand nombre de ceux qui l'ayant connu, se sont obstinés à croire, à espérer, à aimer, en dehors de Celui qui est la voie, la vérité et la vie (1). Il y a ceux qui le connaissent, mais qui ne l'aiment pas; qui jettent aux quatre vents leur cri de haine : « Ecrasons l'infâme » furieux de se voir écraser sous les pieds du Christ, vainqueur des nations (2), selon la prophétie du protévangile : Il écrasera votre tête (3). — Il y a ceux qui ne l'honorent que des lèvres (4), ceux qui voudraient servir à la fois Dieu et Satan (5). — Et parmi ceux qui lui sont fidèles, que de fautes encore, que d'emprises d'une sensualité mal réprimée et toujours renaissante! (6)

2° Royauté méprisée par les familles. — Cet esprit d'insoumission et de libertinage, cette négation de toute autorité devaient nécessairement pénétrer dans le sanctuaire de la famille, et y exercer leurs sinistres ravages. « *Ce* « *que les traits des méchants visent surtout* » « dit Sa Sainteté Benoît XV, *c'est la société do-* « *mestique... Voilà pourquoi on vote la loi du* « *divorce pour ébranler la stabilité du mariage;* « *en forçant la jeunesse à suivre l'enseignement*

---

1 Jo., XIV, 6. — 2 Jo., XVI,33. — 3 Gen., III, 15. — 4 Mth., XV, 8. — 5 Lc., XVI, 13. — 6 Rom. VII, 23. Jac. IV, 1.

« *officiel souvent si éloigné de la Religion, on* « *élimine, en une matière d'extrême importance,* « *l'autorité des parents, et en prônant l'art hon-* « *teux de satisfaire son plaisir tout en fraudant* « *les droits de la nature, l'impiété tarit ainsi la* « *source même du genre humain, et souille de* « *mœurs infâmes la sainteté du lit conjugal* (1) »

Cette description n'est que trop fidèle; le Roi d'Amour a été détrôné dans beaucoup de familses, et le monde, ami de Satan et de la débauche, y règne en Souverain.

3° Royauté méprisée par les nations. — C'était inévitable; c'était d'ailleurs et c'est encore le plan infernal de l'impiété. « *Pervertir dans la* « *vie privée, comme dans la vie publique, le* « *tempérament moral engendré et affiné par l'E-* « *glise et, après en avoir effacé presque tout ves-* « *tige de sagesse et d'honnêteté chrétienne, ra-* « *mener la société humaine aux misérables con-* « *ceptions du paganisme, voilà ce que trop* « *d'hommes, hélas! rêvent aujourd'hui et s'ef-* « *forcent de réaliser; et plût à Dieu que ce fût* « *sans effet* (2). »

Nous l'avons remarqué déjà : jamais l'impiété ne s'afficha officielle comme aujourd'hui; c'est l'apostasie publique des nations qui rejettent le Christ, selon la parole du Roi Prophète : Les Rois et les Princes de la terre se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. Brisons, disent-ils, le joug qu'ils nous ont imposé (3), ce joug qui pourtant est si doux et si léger, parce qu'il est le joug de Celui qui est doux et humble de cœur (4). L'Etat-athée, l'Etat-indifférent, l'Etat-persécuteur, voilà les conceptions hybri-

---

1 Benoît XV, Lettre au R. P. Mateo, 27 avr. 1915, voir p. 7. — 2 *Ibid.*, voir p. 7. — 3 Ps., II, 2-3. — 4 Mth., XI, 29-30.

des d'un cerveau malade d'orgueil, et d'un cœur enlisé dans la fange de la chair; voilà le résumé fidèle de la société moderne.

IV. — **Royauté reconnue et restaurée.**

A ce mépris universel des droits souverains du Sacré-Cœur, il est urgent, pour le bien des individus, de la famille et de la société, d'opposer la reconnaissance pratique de ces mêmes droits. Et puisque le mépris est public et social, notre réparation doit avoir ces mêmes caractères. Au « *Nolumus*, nous ne voulons pas », opposons le vigoureux et énergique : « *VOLUMUS*, nous voulons », qui sera une réponse au cri de haine de l'enfer (1).

Et comme notre société n'est tombée si bas que parce que la charité s'est refroidie (2), faisons régner en nous et autour de nous la divine charité du Sacré-Cœur.

Or, l'Intronisation est peut-être le plus excellent moyen pour arriver à cette noble fin. En effet, elle ne se contente pas de la proclamation momentanée de la Royauté du Sacré-Cœur. Il faut qu'elle soit vécue; que par elle Jésus soit véritablement admis à pénétrer dans tous les détails de la vie familiale (3).

Par ailleurs, la famille est le centre de la société civile; elle est comme la pierre angulaire qui réunit l'individu à la société, et qui assure la solidité du bâtiment social. Elle est plus encore; selon l'expression énergique du glorieux Pontife Benoît XV, elle est « *la source même du genre humain;* elle contient « *comme en germe*

---

1 Card. Billot au R. P. Mateo, voir p. 19. — 2 Mth. XXIV, 12. — 3 Voir *Règne Social du Sacré-Cœur*, janv. 1919, p. 1 sqq.

les principes de la société civile (1) »; elle est comme on l'a dit excellemment, la cellule de la société. Comme le corps humain est un composé de cellules dont l'activité est dirigée vers un même but à réaliser par la collaboration constante de toutes les parties, ainsi la société civile est constituée par les familles comme par autant d'unités organiques, ayant chacune son activité propre, mais la dirigeant vers le bien du corps social tout entier.

Mais s'il en est ainsi, qui ne voit que l'Intronisation, en sanctifiant la famille, atteint du même coup, et rassainit en même temps l'individu et la société, lui infuse « *la sève vitale de la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus Christ?* » (2).

Pour restaurer tout dans le Sacré-Cœur, l'on ne pouvait donc choisir mieux que cette œuvre providentielle de l'Intronisation. « *Vous faites* « *donc bien, cher Fils, en prenant en main la* « *cause de la société humaine, d'exciter avant* « *tout et de propager l'esprit chrétien dans les* « *foyers domestiques, en établissant au sein de* « *nos familles la charité de Jésus-Christ pour* « *qu'elle en soit comme la Reine* (3). »

Rien ne manque à cette œuvre; ni le fond solide qui en fait le moyen le plus apte pour faire régner le Sacré-Cœur, *ni l'indispensable forme sensible* dont l'homme a besoin de par sa nature composée. C'est donc à bon droit, et sans la moindre exagération que Pie X, de sainte mémoire, a pu appeler cette entreprise *une œuvre de salut social* (4); et que Benoit XV a pu écrire : « *Rien n'a plus d'opportunité dans les temps*

---

1 Lettre au R. P. Mateo, voir p. 7. — 2 R. P. Mateo. Circul. du 27 déc. 1917. — 3 Benoît XV au R. P. Mateo, voir p. 7. — 4 Voir *Acta Pontificia* du 25 mai 1915, p. 226 (note).

«*présents que votre entreprise* (1). »

V. — Royauté voulue et demandée par le Sacré-Cœur.

En effet, quelles sont les demandes du Sacré-Cœur?

1° Il veut réchauffer le monde refroidi, par l'ardeur des flammes de son Cœur (2). — Or, « c'est la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré-Cœur... que l'œuvre (de l'Intronisation) a pour but d'installer au foyer domestique (3) ».

2° Cette dévotion doit amener le règne du Sacré-Cœur: — Je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y opposeront (4). » Or, « de cette Royauté nous obtenons par l'Intronisation la reconnaissance solennelle, sociale (5) ».

3° Il désire... entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois (6) »

Or l'Intronisation « a été faite chez des Rois et des Princes (Luxembourg, Espagne, Autriche). dans les palais législatifs, et dans des populations entières (Canada, Antilles, Espagne, Hollande, Belgique)... dans une Nation, où les Chambres ratifient par loi de l'état l'hommage national qui reconnaît comme seul Seigneur et Maître, au-dessus des pouvoirs de l'Etat, le Cœur de Jésus-Roi (7) (Colombie).

Ces Intronisations officielles et publiques ne sont d'ailleurs que la conséquence logique des

---

1 Lettre au R. P. Mateo, voir p. 7. — 2 *Vie et Œuvres*, II, 567. — 3 Card. Billot au R. P. Mateo ; voir p. 12. — 4 *Vie et Œuvres*, II, 533. Voir aussi II, 310. 340, 355, 402, 426, 434, 454, etc. — 5 R. P. Mateo. Circul., 27 déc. 1917. — 6 *Vie et Œuvres*, II, 436. — 7 R. P. Mateo, Circul. du 27 déc. 1917.

Intronisations dans les familles, comme nous venons de le montrer plus haut.

4° Il veut que l'image de son Cœur soit exposée pour être honorée (1). — Or, de quoi s'agit-il ici? « D'introniser, c'est à dire de mettre à la place d'honneur de la maison l'image du Sacré-Cœur, en reconnaissance du droit souverain de Jésus sur toute la famille et sur chacun de ses membres; de faire chaque soir devant cette image la prière commune (2) », etc...

5° Il veut la consécration des individus, des familles, des nations (3). — Voilà pourquoi aussi nous réunissons la consécration de la famille à l'Intronisation (4).

6° Il veut la Fête du Sacré-Cœur, comme une fête de réparation eucharistique (5). — Or, l'Intronisation veut et obtient « que les familles... répondent à la grande demande de la Fête du Sacré-Cœur, faisant de cette fête une fête du foyer, où le Cœur de Jésus soit vraiment le Roi reconnu et servi, l'Ami intime profondément aimé et consolé (6) ».

7° Il demande un culte tout spécial au Très Saint Sacrement de l'Autel (7). — « Voilà pourquoi nous voulons et nous obtenons que l'instante demande concernant l'Eucharistie (1er Vendredi, Communion Réparatrice, Heure Sainte, etc.)... attire les âmes qui Lui ont donné la plase d'honneur chez elles (8). »

8° Il demande enfin l'apostolat pour étendre

---

1 *Vie et Œuvres*, II, 296, 300, 528, 568, etc. — 5 Card. Billot au R. P. Mateo, n° 2, p. 12. — 3 *Vie et Œuvres*, II, 528. — 4 R. P. Mateo. Circul. du 27 déc. 1917. 5 *Vie et Œuvres*, I, 137, II, 102. — 6 R. P. Mateo, Circul. 27 déc. 1917. — 7 *Vie et Œuvres*, II, 576. — 8 R. P. Mateo. Circul. du 27 déc. 1917.

son Règne(1), et promet de grandes récompenses à ceux qui y travailleront (2). — « Vous avez entendu ces paroles sacrées... et le programme... vous l'avez adopté dès le début de l'œuvre... Et aujourd'hui, il n'est pas un point du globe où ne se fasse la proclamation sociale de la Royauté du Cœur de Jésus (3). »

C'est donc à bon droit que l'Apôtre de l'Intronisation a pu dire: « Et quel est le but de vos efforts, sinon la réalisation progressive, vivante et intégrale de toute la vision de Marguerite—Marie et des demandes, dont elle fut l'heureuse dépositaire? (4). » Et Benoît XV confirme encore une fois cette doctrine en écrivant: « *En agissant ainsi, vous obéissez à Jésus-Christ lui-même, qui a promis de répandre ses bienfaits sur les maisons où l'image de son Cœur serait exposée et honorée* (5). »

VI. — Conclusions.

Nous pouvons et nous devons proclamer la Royauté du Sacré-Cœur, parce que Jésus-Christ est Roi et qu'il est Roi par son amour (6).

Cette Royauté est aujourd'hui publiquement et officiellement méprisée (7). Il faut la proclamer bien haut, et l'on ne peut le faire mieux que par *l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers*(8), œuvre qui est la réalisation complète des demandes du Sacré-Cœur à Paray-le Monial (9).

Voilà le fidèle résumé de ce que nous avons

---

1 *Vie et Œuvres* II, 600. — 2 Ibid. II, 424, 546, 408. — 3 R. P. Mateo, Cir. 27 déc. 1917. — 4 Ibidem. — 5 Lettre au R. P. Mateo. Voir p. 7. — 6 Voir pp. 27-31. — 7 pp. 31-33. — 8 pp. 34-35. — 9 pp. 36-38.

démontré jusqu'ici.

Nous avons montré par là même *la différence de l'Intronisation* d'avec les autres formes de la dévotion au Sacré-Cœur.

L'Intronisation met en avant, comme ses fondements principaux, trois idées qui jusqu'ici étaient restées quelque peu dans l'ombre (1).

1° **L'idée de la Royauté du Sacré-Cœur,** reconnue et réparée socialement (2).

2° **L'installation solennelle de l'image** de ce divin Cœur d'après un Cérémonial approuvé par l'Eglise, comme signe, gage et symbole de cette reconnaissance sociale.

3° **La présidence du prêtre** à cette Cérémonie familiale, pour protester contre l'éloignement du ministre sacré dans la vie publique, familiale et sociale (3).

Les dévotions, parce que destinées à des hommes, doivent avoir une partie sensible, bien établie et bien attrayante, pour pouvoir s'implanter solidement et faire un bien durable. C'est

---

1 Voir le *Règne Social du Sacré-Cœur;* mois de février 1919, p. 31-36. — 2 Cette idée fut exploitée auparavant d'une façon moins heureuse par le couronne-du Sacré-Cœur, qui est toute autre chose que l'Intronisation. Cette dernière ne fait que reconnaître publiquement une Royauté existante. Voir Bainvel. S. J.., *la Dévotion au Sacré-Cœur* (1917), p. 556-557. — Lettre du Cardinal Billot au R. P. Mateo, n° 3, voir p. 8. 3. Le 15 Octobre 1915, S. Em. le Card. Mercier écrivit : l'idée est heureuse de faire intervenir le prêtre au sein de la famille même, pour la vénération publique du Sacré-Cœur dans la famille. — Rome consacra cette pratique par le décret du 1er mars 1918. A. A. S. X. p. 154.

par ce côté sensible que les fidèles distinguent entre elles les formes diverses de la dévotion chrétienne. C'est donc là qu'il faut prendre le **nom qui les caractérise.** Et dès lors, pour notre œuvre, *il était impossible de choisir un meilleur titre que celui* **d'Intronisation.** Ce mot, en effet, exprime parfaitement la cérémonie sensible bien connue; et annonce en même temps le but de cette cérémonie initiale. « *Le mot paraît heureusement choisi; il éveille par le son de ses syllabes, les idées de trône, de cérémonial, de règne effectif* (1). »

« *Le mot* **Intronisation** *éveille, même chez ceux qui sont étrangers à la langue latine, l'idée de trône* (2). » — « *Le titre lui-même indique toute la profondeur et la portée de l'acte* (3). » — « Je vous aurais donné de confiance (un mot de recommandation) *sur le seul énoncé d'un si beau titre*, écrivait le Card. Billot en 1915. *Ce que le nom annonçait, la chose le réalise* (4). » — « *Le mot* **Intronisation** » (qui) à vrai dire *exprime mieux le mode et la fin de cet apostolat* (5). Pas n'est d'ailleurs besoin d'y insister beaucoup, après la dernière déclaration de Sa Sainteté Benoît XV à Son Eminence le Cardinal van Rossum (voir p. 22-23).

Art. II. — HISTORIQUE

Les différentes formes de dévotion ne sont

---

1 Mgr Caillot, évêque de Grenoble, dans sa belle Lettre pastorale du Carême 1918 sur l'Intronisation (édition de propagande, p. 15). — 2 Mgr Guérard évêque de Coutances, dans la Pastorale à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur en 1917. — 3 R. P. Mateo. Circul. du 27 déc. 1917. — 4 Card. Billot au R. P. Mateo, n° 2, voir p. 12. — 5 *Acta Pontificia*, 25 mai 1915, p. 225 (note), Voir p. 20.

que les efflorescences des vérités immuables du dogme catholique, l'application pratique de ces dogmes à la vie religieuse de tous les jours. Il est donc très important de distinguer en elles *le fond doctrinal* qui leur sert de base et *la forme sensible* qui essaie d'exprimer cette vérité fondamentale. De par leur base, ces dévotions n'admettent donc pas la nouveauté, mais elles ne peuvent que préciser davantage, dans l'esprit des fidèles, une vérité que les événements et la Providence avaient jusque-là laissée dans l'ombre. La forme sensible seule peut varier, et varie de fait, s'adaptant toujours merveilleusement aux besoins de l'époque pour laquelle le divin Sauveur les destine.

Il en est ainsi en particulier de la dévotion au Sacré-Cœur, qui est « comme un dernier effort de son amour qui voulait favoriser les hommes, en ces derniers siècles, de cette rédemption amoureuse, pour les retirer de l'empire de Satan..., pour nous mettre sous la douce liberté de l'empire de son amour (1). »

Quelle est la place qu'occupe l'Intronisation dans l'histoire de cette dévotion?

1° **Sainte Marguerite-Marie.** — Nous savons déjà que l'Intronisation est la synthèse des demandes qui lui furent faites. Voilà pourquoi le cardinal Billot dit: « Si le livre de l'avenir avait été présenté à la Bienheureuse, et dans ce livre, la page qui a pour titre **Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers,** elle eût reconnu l'extension du geste esquissé par ses petites novices

---

(1) *Vie et Œuvres*, II, 563

et vu le véritable accomplissement des augustes désirs dont elle avait été faite la confidente (1). »

Voici la cérémonie intime à laquelle fait allusion l'Eminent Ami de l'Intronisation, telle que sainte Marguerite-Marie nous la raconte elle-même: « *Je ne trouvais encore point de mo-* « *yen de faire éclore la dévotion au Sacré-Cœur* « qui était tout ce que je respirais. Et voici la « première occasion que sa bonté m'en fournit. « C'est que sainte Marguerite s'étant trouvée un « vendredi, je priai nos sœurs novices dont j'a- « vais le soin pour lors, que tous les petits « *honneurs* qu'elles avaient dessein de me ren- « dre en faveur de ma fête, elles les fissent au « Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ. « Ce qu'elles firent de bon cœur, en faisant *un* « *petit autel* sur lequel elles mirent *une petite* « *image* de papier crayonné avec une plume, à « laquelle nous tâchâmes de rendre tous les « *hommages* que ce divin Cœur nous suggéra, « ce qui m'attira, et à elles aussi, beaucoup d'hu- « miliations, de contradictions et de mortifica- « tions, d'autant que l'on m'accusait de vouloir « introduire une dévotion nouvelle.

« Toutes ces souffrances m'étaient d'une gran- « de consolation et je ne craignais rien tant, si- « non que ce divin Cœur n'en fût déshonoré. Car « tout ce que j'en entendais dire, m'était autant « de glaives qui me transperçaient le cœur. Car « l'on me défendit de ne plus mettre aucune de « ces images de ce sacré Cœur en *évidence* et « que tout ce que l'on me pouvait permettre,

---

[1] Lettre au R. P. Mateo, n° 3, voir p. 14.

« c'était de lui rendre quelque honneur secret.
« Je ne savais à qui m'adresser dans mon afflic-
« tion, qu'à Lui-même, lequel soutenait toujours
« mon courage abattu, en me disant sans cesse:
« **Ne crains rien, je régnerai malgré mes enne-**
« **mis et tous ceux qui voudront s'y opposer.** »

Ce qui me consolait beaucoup, puisque *je ne* « *désirais que de Le voir régner.* Je lui remis « donc le soin de défendre sa cause et cependant « que je souffrirais en silence... (1) »

2° **La consécration des familles.** — Ce n'est que peu à peu que les nombreuses demandes du Sacré-Cœur obtinrent leur réalisation pratique. Cependant depuis plus de deux siècles, un grand nombre de familles a suivi l'exemple de sainte Marguerite-Marie et l'on peut dire que partout où la dévotion au Sacré-Cœur a eu son développement naturel, il y eut des formules pour faire la consécration à ce divin Cœur. A notre époque contemporaine, qu'il nous suffise de citer Montmartre où depuis longtemps on a la liste de très nombreuses familles françaises consacrées au Sacré-Cœur de Jésus.

Ce mouvement prit surtout une grande extension par le zèle de l'Apostolat de la Prière, depuis que Th. Wibaux, S. J. et le R. P. Ramière, S. J. lancèrent leurs appels de 1882 et 1889, appels qui produisirent un mouvement très consolant.

Plus tard, en Belgique, nous trouvons comme une transition entre la simple consécration et l'Intronisation. C'est le R. P. Ladislas, Supé-

(1) *Vie et Œuvres*, II, 103-104.

rieur de la Maison des Sacrés-Cœurs, à Courtrai, qui répand par milliers des appels aux familles pour qu'elles *se consacrent solennellement* au Sacré-Cœur de Jésus (1). La formule de consécration dont il usa, obtint des indulgences précieuses (2) et a été rendue obligatoire pour gagner les indulgences de l'œuvre de l'Intronisation (3).

3° l'Intronisation. — Ce qui manquait dans ce beau mouvement des âmes, ce fut *une œuvre qui, par son organisation et sa portée sociale, fût une véritable croisade dont le but serait de centraliser et d'accentuer encore le mouvement mondial vers le Règne du Cœur de Jésus* et de pourvoir, par un moyen pratique, à la nécessité urgente de rechristianiser le foyer, atteint par les attaques d'une laïcisation toute païenne.

Il était réservé au R. P. Mateo Crawley-Bœvey, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (Picpus), d'être le fondateur (4) et l'ardent propagateur *de cette œuvre d'amplification méthodique qu'est l'Intronisation.* Il y était d'ailleurs préparé par le milieu dans lequel il vivait. En effet, la Congrégation à laquelle il appartient, fondée en 1797, avait dès son début réalisé et pratiqué toutes les demandes du Sacré-Cœur. Ses vénérés Fondateurs, devançant de

---

1 Voir son livre : « *La consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus* ». — 2 Rescrit du 19 mai 1908. 3 Décret du 1er mars 1918. A. A. S. X., p. 154. — 4 C'est ainsi que l'appelle Sa Sainteté Benoît XV dans une lettre à son Excellence la Duchesse de la Conquista en Espagne. Voir le bulletin du *Règne Social du Sacré-Cœur*, février 1919.

beaucoup les événements, donnèrent à leurs enfants toutes les pratiques qui ne devaient se développer qu'au cours du XIXe siècle. C'est là que le Sacré-Cœur vint choisir son Apôtre, en 1907.

4° Débuts. —Le R. P. Mateo vint à Paray-le-Monial en 1907. C'est là, dans le sanctuaire du Sacré-Cœur, qu'il conçut le plan méthodique de cette œuvre de régénération chrétienne et sociale des familles. Il voulut reprendre le geste que sainte Marguerite-Marie n'avait pu qu'à grand peine ébaucher, organiser cette pratique en une croisade d'amour qui viserait à faire du Cœur de Jésus le Roi des familles et étendrait ainsi son Règne sur la société tout entière. Le R. P. élabora donc le cérémonial qu'il soumit à *Son Eminence le Cardinal Vivès*, en 1907.

Visiblement ému et satisfait du plan d'apostolat qui lui était présenté, le Prince de l'Eglise bénit et encouragea le Père en lui disant : *C'est là une œuvre magnifique, vous devriez y consacrer votre vie.* »

Le glorieux Pontife Pie X, auquel le R. P. Mateo exposa également les grandes lignes de cet apostolat en sollicitant la bénédiction du Pape, lui répondit: « *Non seulement je vous permets, mais je vous ordonne de donner votre vie pour cette œuvre de salut social* (1). »

Ces paroles retentirent comme un ordre du ciel dans l'âme du religieux qui, ayant reçu de

---

1 Voir Acta *Pontificia*, 25 mai 1915, p. 226 (note).

son Supérieur Général les mêmes bénédictions et encouragements, entreprit aussitôt, d'abord à Valparaiso (Chili), sa croisade d'amour.

5° **Diffusion.** — En juin 1908, Mgr l'Archevêque de Santiago approuvait la première brochure de propagande.

L'Assemblée des Evêques du Chili voulut davantage. Témoin des merveilles de grâces qui accompagnaient l'œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers, elle adressa le 23 mars 1913, une lettre collective au Saint-Père, dans laquelle l'Intronisation est décrite en ces termes: « Devant les membres de la famille as-« semblés, à un jour fixé, le Curé ou un autre « prêtre bénit l'image du Sacré-Cœur de Jésus, « qu'il place dans la pièce la plus honorable de « la maison. Il fait une brève allocution et réci-« te avec toute la famille une formule de répa-« ration et de consécration. Si le prêtre ne peut « être présent, l'image préalablement bénite est « placée et la formule récitée par une personne « laïque (1). » Dans cette lettre, les Evêques du Chili suppliaient le Saint-Père de bien vouloir enrichir d'indulgences cette pieuse pratique, ce qu'ils obtinrent pour les fidèles du Chili, par le décret du 24 juillet 1913 (2).

Après de pareils encouragements, la diffusion fut rapide. Activement propagée au Chili, au Pérou, à l'Equateur, dans l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Panama, la Bolivie, les États-Unis, le Mexique, le Vénézuéla, elle

---

[1] Voir le texte latin, dans les *Acta Pontificia* du 25 mai 1915, p. 226 (note). — [2] Voir *ibid.*

pénétrait presque en même temps en Espagne, en Belgique, en France, en Hollande, en Italie, en Angleterre, en Pologne, en Corée, au Caire, à Madagascar, au Gabon, au Congo, au Sénégal, en Océanie, jusqu'au milieu des lépreux de Molokaï, etc.

La France possédant à Paray-le-Monial le berceau de la dévotion au Sacré-Cœur et à Montmartre le centre national incomparable, ne manqua pas d'encourager une œuvre si belle, si catholique et d'une si haute portée sociale. « Nation élue, chargée par Dieu de porter le nom de Jésus-Christ par toute la terre », selon l'expression de Pie X (1), elle tient à honneur d'accomplir sa mission d'apôtre et d'évangéliste du Sacré-Cœur.

Les Cardinaux, de nombreux Archevêques et Evêques, des Supérieurs Généraux d'ordres, s'empressèrent d'assurer l'œuvre de leur bienveillante sollicitude et de la sanctionner de leur plus haute approbation. Aujourd'hui, tous la recommandent instamment à leurs prêtres, d'autres travaillent immédiatement à sa diffusion par les Semaines religieuses de leurs diocèses. Les grands organes de la Presse quotidienne comme *La Croix* par la plume de François Veuillot et un très grand nombre de revues ont commenté l'opportunité et la beauté de cet apostolat (2).

Mais c'est en 1914 et au cours de la terrible

---

1 Discours prononcé à l'occasion de l'élévation au Cardinalat de son Eminence le Cardinal Amette, archévêque de Paris.

2 Parmi celles de la première heure, citons : *le Semeur du Centre*, *les Etudes ecclésiastiques*, *la Bonne nouvelle*, *Fleurs de Lys*, etc.

guerre, que l'œuvre devait le plus s'épanouir. Le R. P. Mateo revint en Europe, pour y prêcher cette Croisade en divers pays et partout il reçut l'accueil le plus chaleureux.

Il fut reçu avec grande bienveillance par Sa Sainteté Benoît XV, qui bénit l'œuvre, comme l'avait fait son prédécesseur. Il encouragea le Père à poursuivre à travers le monde «**sa Croisade de foi et de charité** » et lui adressa le 27 avril 1915 la belle Lettre que nous mettons en tête de cette brochure (1). Le Souverain Pontife y étend à toutes les familles de l'univers catholique les indulgences accordées au Chili.

Depuis lors, le Saint Père ne cessa de montrer la haute estime qu'Il avait pour l'œuvre de l'Intronisation et la salua même comme l'aube du grand jour où le Christ régnera (2).

Par décret du 1er mars 1918, la Sacrée Pénitencerie donna un nouvel élan à cette croisade en augmentant les indulgences et en précisant les conditions auxquelles elles peuvent être gagnées (3).

Aujourd'hui l'œuvre s'est développée d'une façon merveilleuse en France, en Italie, en Suisse, en Espagne, en Hollande, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, Suède, Norvège, Tchéco-Slovaquie, en Bulgarie, Portugal, etc.. *et jusque dans les pays de missions les plus reculés* où elle a porté et porte encore des fruits inespérés. L'on peut affirmer sans crainte, qu'il n'y a pas un

---

1 Voir pp. 6-9.

2 Discours du 6 janvier 1918. Voir tous les documents pontificaux dans le *Règne Social du Sacré-Cœur*, numéros de janvier, février, mars, avril, 1919. — 3 Voir à la fin du Cérémonial.

pays du monde où elle ne soit implantée (1).

Art. III. — LES RÉSULTATS

1° **Approbations épiscopales.** — Un grand nombre d'Evêques ont fait l'apologie de l'œuvre, et dans de magnifiques Lettres Pastorales l'ont chaleureusement recommandée (2). De toutes les parties du monde, les lettres d'approbation affluent de la part des Pasteurs des Diocèses; à la date du 30 juin 1916, on en comptait 300; aujourd'hui, il est impossible de l'évaluer exactement, et chaque année en augmente le nombre.

2° **Secrétariats.** — De nombreux secrétariats *paroissiaux*, *diocésains*, *nationaux*, *internationaux* travaillent à la propagande de l'œuvre dans le monde entier par la diffusion du même Cérémonial. Celui-ci est traduit de l'espagnol en français, anglais, italien, portugais, hollandais, allemand, suédois, danois, tchèque, arabe, copte, arménien, polonais, malais, bulgare, chinois, hindou, japonais, breton, catalan et basque; dans six dialectes des Indes, le tamil, le bhil, le guzrati, le bengali, le konkani et le marathy, ainsi que dans le quechua, idiome indigène du Pérou, etc. Nous ne saurions donner le nombre exact des secrétariats établis.

---

1 Voir le *Règne Social du Sacré-Cœur*, pour avoir une idée de l'extension qu'a prise l'œuvre dans ces dernières années. — 2 Citons entre autres celles de N. N. S. S. les Evêques de Viviers, Autun, Moulins, Bourges, Grenoble, Saint Claude, etc. en France. Dans les autres pays, les Evêques et les Vicaires apostoliques suivirent cet exemple. Les archives de l'Œuvre possèdent plus de 100 documents de ce genre.

3° Association pieuse. — En beaucoup d'endroits, les familles conquises au Roi d'amour se sont réunies en **Association pieuse** pour assurer les fruits de l'Intronisation. Nous parlerons de cette Association dans le troisième chapitre. Elle est érigée canoniquement *en Espagne*, à Miranda, Barcelone, Irun, Vich, Victoria, Pampelune, à Bilbao, Madrid, etc.; *en France*, au Mans, à Nantes, Rennes, Poitiers, Laval, Rouen, Perpignan, Orléans, au Val d'Ajol, etc.;*en Angleterre*, à Weymouth ; *en Belgique* et *en Hollande* dans plusieurs paroisses; *au Chili*, à Valparaiso, Conception, Iquique, Ancud; *en Bolivie*, à La Paz; *au Brésil*, à Bahia, Taubaté; etc. ; *au Venezuela*, à Caracas ; dans l'Uruguay, le Paraguay, etc.

On en prépare l'érection prochaine dans beaucoup de diocèses.

Foyers conquis. — S'il est difficile de déterminer exactement le nombre des Secrétariats, il est encore moins aisé d'évaluer le nombre de foyers qui ont fait l'Intronisation. En mars 1914, on en comptait approximativement un million et demi; en mai 1915, trois millions; aujourd'hui, l'œuvre est devenue mondiale, et ce serait la rapetisser que de vouloir l'évaluer en chiffres.

5° Faveurs du ciel. — Le R. P. Mateo a pu dire en toute vérité que l'œuvre porte abondamment la marque divine du miracle (1), et le R. P. Anzuini S. J., qui pendant plusieurs années fut le Directeur zélé de l'œuvre en Italie, a pu dire que les miracles de grâces et de conversions en

---

1 Voir les conférences du R. P. Mateo à l'abbaye de Sept-Fons.

sont comme le caractère distinctif (1). Tous ceux qui eurent le bonheur d'entendre l'Apôtre de l'Intronisation, se rappellent avec délices les beaux exemples qu'il leur raconta pour prouver que ce n'est pas son œuvre à lui qu'il prêche mais celle du Sacré-Cœur lui-même. Les pécheurs les plus endurcis se convertissent, des anarchistes et des francs-maçons deviennent de fervents chrétiens et des apôtres, la paix rentre dans les familles divisées, des paroisses sont transformées, des Evêques se réjouissent du renouveau de leur diocèse tout entier.

C'est donc avec raison qu'un grand Evêque a pu dire : « Voilà bien la nouvelle Pentecôte de feu qui, partant de Paray-le-Monial, le nouveau Cénacle, renouvellera l'esprit du monde en l'approchant des flammes du Cœur Sacré de Jésus (2). »

---

[1] Il va sans dire qu'ici et ailleurs où nous parlerons de « miracles », nous n'entendons en rien nous prononcer sur des questions réservées au jugement de l'Eglise. — [2] *Pour de plus amples détails*, lire le recueil des prédications du R. P. Mateo, intitulé «Vers le Roi d'amour» qui existe en français, en néerlandais, en anglais, en espagnol, en allemand, en italien, en portugais. — S'abonner surtout à la Revue officielle de l'Intronisation : *Le Règne Social du Sacré-Cœur dans les familles;* qui publie les rapports du monde entier, et relate les heureux fruits obtenus partout.

CHAPITRE II

ESPRIT DE L'ŒUVRE

Après tout ce que nous venons de dire sur la nature de cette œuvre admirable, l'on comprendra sans peine que *son esprit est l'esprit de la dévotion au Sacré-Cœur* : **l'amour, la réparation, l'apostolat.**

ARTICLE PREMIER. AMOUR

L'objet principal du culte du Sacré-Cœur, **c'est l'amour immense de Jésus-Christ pour la pauvre humanité.** Le R. P. Croiset S. J., un des premiers apôtres de cette dévotion, l'écrivait dès 1691 : « l'amour immense que Jésus-Christ nous porte..., en est le motif principal (1) ». Et Clément XIII, en accordant la célébration de la fête du Sacré-Cœur, le 10 juillet 1765, dit expressément que les fidèles, en la célébrant, doivent se rappeler les principaux bienfaits de sa charité (2) », c'est-à-dire l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie. Pie VI, en 1781, écrivait aussi que la dévotion consiste, en substance, à méditer dans l'image symbolique du Cœur, la charité immense et l'amour si libéral de notre

---

1 La dévotion au Sacré-Cœur, 1re partie, C. I., p. 4-5. — 2 Nilles S. J. de Rationibus, etc. Pars 1° Sectio II, Cap. I, 2.

divin Rédempteur (1).

Or l'amour appelle l'amour : « Qui n'aimerait celui qui nous a tant aimés? », chante l'Eglise devant la crèche. Il n'est donc pas étonnant que le Sacré-Cœur, dans toutes ses apparitions à sainte Marguerite-Marie, ait parlé de son amour pour les hommes; il lui donne l'intelligence de la loi nouvelle qui attire par l'amour, loi caractérisée par saint Paul: « Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude pour vivre dans la crainte, mais l'esprit d'adoption des enfants (2). »

Il veut qu'on croie à son Amour, à ses Promesses. Il se plaint de n'être pas aimé. « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'Il n'a rien épargné... pour leur témoigner son amour; et pour reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, » etc. (3).

Par l'Intronisation, les familles donnent au Cœur de Jésus **cette réciprocité d'amour qu'Il désire.** Elles peuvent dire avec saint Jean : « Quant à nous, nous avons cru à l'amour que Dieu a pour nous; Dieu est charité..; nous donc, aimons Dieu parce qu'Il nous a aimés le premier (4).

Elles s'assurent ainsi les trésors de grâces et de bénédictions promises par le Sacré-Cœur.

Art. II. — RÉPARATION

Lorsque l'amour voit la personne aimée en proie aux mépris et aux outrages les plus ignominieux, il prend la forme de **compassion,** mais

---

1 D'après Bainvel. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, 1917, p. 107. — 2 Rom. VIII. 15. — 3 *Vie et Œuvres*, II, 102, I, 137. — 4 I Jo., IV, 16-19.

d'une compassion **efficace** qui aboutit nécessairement à la **réparation.** Or, *si nous écoutons sainte Marguerite-Marie, c'est bien* **son amour outragé et méprisé** que Jésus propose dans le culte *de son divin Cœur.* Nous l'avons entendu plus haut; s'il demande des honneurs, ce sont des *honneurs réparateurs* (1).

L'Intronisation accentue deux grandes idées de réparation qui correspondent exactement aux deux grands crimes de notre époque: les attentats contre la famille; les attentats contre la Souveraineté de Notre-Seigneur en tant que Roi et Maître de la société chrétienne.

Redisons-le : **Jésus-Christ est Roi.** Or tout règne durable est basé sur l'autorité et l'amour.

Par l'Intronisation, c'est-à-dire par la soumission libre et amoureuse au sceptre divin, le foyer consacré, asile de fidélité et de confiance, présente à Jésus le trône vivant où *Il exerce sa souveraineté d'amour.* Intronisé dans la famille toute pénétrée de la divine charité, le Souverain Maître y demeure comme *chez les siens* pour diriger et surnaturaliser la vie intime du foyer. *Il en est le Roi. Il y règne par son amour.*

C'est bien alors qu'Il reçoit une **véritable réparation** pour les outrages faits à sa Royauté par la conjuration des sectes contre l'autorité paternelle, pour la destruction du foyer chrétien.

Mais il y a plus. **Le Sacré-Cœur demande la consécration et les hommages des nations.** Il attend d'elles un culte **national,** œuvre difficile, mais dont la réalisation est certaine parce qu'Il l'a dit: « *Je régnerai malgré mes ennemis et*

---

1 *Vie et Œuvres*, I, 13, II, 102.

tous ceux qui s'y opposeront (1) ». « *Si tu le crois, tu verras la puissance de mon Cœur dans la magnificence de mon amour* (2). »

L'humanité va vers ce **Règne social du Sacré-Cœur.** Consciemment ou non, les peuples préparent ce triomphe final du Conquérant universel des âmes « dont le Cœur sera victorieux par la miséricorde ». *Et c'est l'Intronisation surtout qui prépare cette victoire d'amour.*

« L'aube laisse entrevoir ce que sera le midi, « et Nous qui, dans cette très louable pratique de « la Consécration des familles au Sacré-Cœur, « saluons l'aube de ce midi tant désiré, où la « Souveraineté du Christ Jésus sera reconnue de « tous, nous répétons avec une confiante allé- « gresse, la parole de saint Paul : *Oportet illum « regnare!* Il faut qu'il règne (3). »

Car la petite société de la famille, en lui ouvrant ses portes, en lui chantant à genoux l'*Hosanna* de son triomphe particulier, *prépare son Intronisation publique, sa Souveraineté universelle d'amour, et répare ainsi les apostasies des gouvernants et des peuples.*

Mais cette consécration au foyer ne doit pas être un acte transitoire. C'est bien la caractéristique de notre œuvre, en effet, de tendre à créer *un centre familial*, **un état permanent** de vie surnaturelle, de dévouement et d'amour envers le Sacré-Cœur. L'acte de consécration sera donc fréquemment renouvelé *en famille*, devant le trône *permanent* du Roi, à la prière du soir en commun, par la courte formule; plus spéciale-

---

1 *Vie et Œuvres*, II, 533. — 2 *Vie et Œuvres*, II, 426 (note). — 3 *I* Cor. XV, 25. Discours de Sa Sainteté Benoît XV, le 6 janvier 1918.

ment et par la grande prière de Consécration du Cérémonial à chaque anniversaire de la cérémonie d'Intronisation, — aux jours de peines et de tristesses. — comme aux heures de réjouissances familiales — et surtout le jour de la FÊTE DU SACRÉ-CŒUR qui sera célébrée au foyer comme une *vraie fête de famille*, parce que, dans cette autre Béthanie, **on fête la Souveraineté d'amour** *du Maître, de l'Ami et du Roi de la maison.*

Un excellent moyen pour arriver à cette fin, qui est essentielle dans l'œuvre de l'Intronisation, est la signature et l'exposition du *document familial.* Ce document est d'un effet saisissant, tant par sa forme extérieure que par son contenu qui rappelle à tous les membres de la famille les graves obligations qu'ils ont librement contractées, lors de la solennité initiale. La signature du Prêtre qui y a présidé et celle des parents, garderont vivant le souvenir de cette fête inoubliable. Voilà pourquoi on encadre ce document familial et on le place autant que possible, au-dessous ou à côté de l'Image bénite du Roi d'amour. Qui ne voit en même temps la belle protestation de foi et d'amour que cette promesse, signée de tous, constitue pour les visiteurs et les amis? On envoie un double de ce document à l'un des Secrétariats de l'Œuvre; c'est là aussi qu'il faut le demander. *Ainsi la famille sera véritablement un sanctuaire*, parce que le nom du Seigneur y est inscrit (1) et la parole de Saint Jean se vérifiera: « Le royaume de ce monde est devenu le royaume de Notre-Seigneur et de son Christ *et Il régnera dans les siècles des siècles, Ainsi soit-il!* » (2).

---

1 III Reg. VIII, 29. — 2 Apoc. XI, 15.

Art. III. — L'APOSTOLAT

L'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ est essentiellement agissant. « *Il a passé en faisant le bien* (1) ». *Il m'a aimé et s'est livré pour moi* (2). *Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désiré-je, sinon de le voir s'allumer?* (3).

Ceux donc qui possèdent en eux cette divine charité, y trouveront un stimulant puissant pour la répandre autour d'eux, comme le fit Saint Paul qui se justifia en disant : « C'est la charité du Christ qui nous presse (4). »

Or, qui possède mieux en lui la charité du Christ que celui qui s'est entièrement donné au culte de son Cœur par l'Intronisation?

Que chacun des membres de la famille du Sacré-Cœur, en reconnaissance de la grâce que Jésus lui a faite, **s'ingénie donc à trouver** parmi ses parents et ses amis **d'autres foyers** où le Sacré-Cœur puisse être reçu et régner comme Maître et Souverain.

Que les **collèges,** les **pensionnats,** les **écoles,** les **asiles,** les **cercles d'ouvriers,** les **patronages,** les **couvents,** toutes les **Œuvres catholiques** intronisent le Sacré-Cœur et se consacrent à Lui (5).

Dans la crise sacerdotale que traverse en ce moment l'Eglise, les foyers consacrés seront des pépinières de nouvelles vocations écclésiastiques qui combleront les vides. De ces foyers naîtront

---

1 A. A. X., 38. — 2 Gal. II, 20. — 3 Lc. XII, 49. — 4 II Cor., V. 14. — 5 Voir la brochure « *l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les écoles* » — Et plus loin, le Cérémonial spécial pour ces diverses institutions.

les **prêtres-apôtres** de la gloire du Sacré-Cœur.

Membres de *l'Association extérieure des Sacrés-Cœurs et de l'adoration perpétuelle*, Associés de la *Garde d'Honneur*, de *l'Apostolat* de la *Prière*, de la *Communion réparatrice*, de *l'Heure Sainte*, des *Œuvres eucharistiques*, des *Ligues féminines*, de *l'Association* enfin du *Règne social du Sacré-Cœur dans les familles* qui avez déjà commencé le grand geste de **Réparation nationale**, n'oubliez pas la promesse si consolante : « *Il me semble qu'Il m'a fait voir que plusieurs noms y étaient écrits* (*dans son Cœur*), *à cause du désir qu'ils ont de le faire honorer; et que, pour cela, Il ne permettra jamais qu'ils en soient effacés* (1). »

Sachez bien que votre nombre augmentera dans la mesure où se multiplieront les foyers où règne le Sacré-Cœur par l'Intronisation.

Faites du culte du Sacré-Cœur une œuvre pratique. Ayez confiance en la réussite de cette entreprise si opportune, car le ciel a mis sur elle un **sceau divin de résurrection sociale** : le réveil des consciences, un accroissement merveilleux de la piété, d'innombrables et étonnantes conversions obtenues partout, sont les résultats évidents de *cet apostolat qui, répondant aux grandes demandes faites à Paray-le-Monial, obtient la complète réalisation des promesses divines.*

Il ne faut pas oublier que cette œuvre, comme tout apostolat, a une récompense et que celle-ci fut promise *explicitement, même pour ici-bas*, à Paray-le-Monial. Bien souvent, la présen-

---

1 *Vie et Œuvres*, II. 303.

ce de Jésus, l'Intronisation faite au foyer où l'un des membres est spirituellement mort, où un prodigue a laissé une place vide, aura pour conséquence de ramener l'âme égarée et de réjouir la famille dont l'oblation aura obtenu ce grand miracle.

C'est bien là l'idée la plus frappante peut-être de l'exposition de l'œuvre de l'Intronisation telle que l'a donnée le R. P. Mateo dans toutes ses conférences à Montmartre, à Fourvières, à Lourdes, à Paray-le-Monial, dans les cathédrales de Lyon, de Grenoble, de Nevers, de Moulins, de Versailles, de Bordeaux, de Montpellier, de Bourges, de Lisieux, de Rennes, d'Auch, d'Annecy, d'Angoulême, d'Aix, de Sens, d'Autun, de Perpignan, de Bayonne, etc., en Italie, Espagne, Hollande, Suisse, Angleterre, etc.,

Les nombreux exemples de conversions et de grâces extraordinaires qu'il a rapportés semblent bien prouver que cette œuvre est voulue et bénie de Dieu.

CHAPITRE III

RÉALISATION PRATIQUE

ARTICLE PREMIER. — ORGANISATION

Il ressort, des deux chapitres précédents, que l'Œuvre de l'Intronisation comprend **deux parties distinctes :**

A) **L'acte de l'Intronisation en lui-même,** solennellement fait par un prêtre dans chaque famille.

B) **Le règne effectif, durable du Sacré Cœur** sur les familles qui ont fait l'Intronisation.

Chacune de ces deux parties a besoin d'une organisation propre.

§ 1 — Les Secrétariats.

L'acte même de l'Intronisation, la base de l'édifice à construire, a trouvé dès le début une organisation fixe et stable dans **les Secrétariats.**

I. NATURE, DIVISION HIÉRARCHIQUE.

Le Secrétariat est un groupe de zélateurs ou de zélatrices qui se propose de promouvoir par toute sorte de moyens l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles.

Il peut être *paroissial*, *régional*, *diocésain ou national*, selon que son activité s'étend à une ou plusieurs paroisses, à une partie du diocèse, au diocèse tout entier, ou enfin à l'ensemble d'un pays.

A sa tête se trouve, autant que faire se peut, un prêtre-directeur qui sera pour la paroisse, un membre du clergé paroissial ou un autre prê-

tre agréé par lui; pour le Centre régional, un prêtre choisi d'accord avec les autorités religieuses de la région. Le Directeur diocésain est nommé directement par l'Evêque, la plupart des fois sur la proposition du Directeur national. Celui-ci enfin, dans les pays où se trouve établie la Congrégation des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus, sera de droit un des membres de cette Congrégation, désigné par son Supérieur régulier et agréé par l'Episcopat. Dans les autres pays, il est nommé par mutuel accord entre l'Autorité épiscopale et la Direction générale de l'Intronisation.

Au-dessus ou à côté des Centres nationaux existent quelques Secrétariats dont l'apostolat s'étend au-delà des limites d'un seul pays, et qui rayonnent spécialement dans les Missions. Ce sont *les Secrétariats internationaux* qui dépendent immédiatement de la Direction générale susnommée. Celle-ci est établie à la Maison-Mère de la Congrégation des SS. Cœurs, 16 Rue Damien, à Braine-le-Comte, Belgique; elle centralise le mouvement du monde entier.

Il va sans dire que ces divers Secrétariats ne doivent pas former des unités séparées et isolées, mais agir en collaboration régulière, de manière à former autant d'anneaux d'une chaîne hiérarchique qui assurera l'unité et l'uniformité indispensable de fond et de forme.

II. RÉUNIONS.

Les Centres paroissiaux et régionaux tiennent leur réunion régulière tous les mois, sous la présidence du Directeur.

Le programme de ces réunions peut varier selon les circonstances. Il comprend généralement les points suivants :

1° La prière d'usage (Voir plus loin, page 125) à laquelle on ajoute un *Pater* et un *Ave* avec les invocations suivantes :

Cœur-Sacré de Jésus, que votre Règne arrive ! (3 *fois*)

Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous!

Sainte Marguerite-Marie, priez pour nous!

2° La lecture du procès-verbal de la séance précédente.

3° Instruction du Directeur sur quelque point de la vie intérieure ou de l'apostolat, toujours au point de vue spécial auquel se placent les membres du Secrétariat. Il propose en même temps quelque question pratique à étudier pour la prochaine réunion.

4° Echange d'idées sur la question proposée à la réunion précédente ou sur les expériences pratiques de l'apostolat. C'est aussi le moment pour les zélatrices d'exposer leurs difficultés et de demander les conseils qu'elles désirent. Toutefois, elles réserveront pour les entretiens privés avec le Directeur, les difficultés d'un genre plus délicat ou qui intéressent l'honneur de quelque famille. Il sera bon aussi de soumettre toujours d'avance à l'approbation du Directeur les intronisations qu'on prépare, afin de ne pas faire de faux pas.

5° On termine par la prière : un *Pater* et un *Ave*, avec les invocations comme plus haut. Souvent on demande et on obtient la permission de commencer ou de clôturer la réunion par un Salut que les zélatrices chantent elles-mêmes.

6° Après la réunion, ou à un autre moment, le Directeur recevra à part les personnes qui désirent lui parler.

Lorsque dans une paroisse, aucun Secrétariat n'est encore organisé, les zélatrices qui s'occupent isolément de l'Œuvre sont vivement exhortées à se réunir parfois dans un but d'apostolat. Si possible, qu'elles assistent, au moins quelques fois, aux réunions du Secrétariat régional le plus proche. A défaut de cela, elles feront bien de rester en correspondance épistolaire suivie avec le Centre diocésain ou national.

Les Secrétariats diocésains se réunissent également de temps en temps, ou même tous les mois, suivant un programme semblable à celui que nous venons d'exposer. Aux réunions plus importantes, il est d'usage d'inviter Mgr. l'Evêque.

Quant au Centre national, il est indispensable que ses membres se réunissent quelquefois, surtout en vue de préparer les grandes initiatives nationales, la Fête du Sacré-Cœur et du Christ-Roi; ou de rédiger le rapport annuel pour le Congrès des Directeurs de l'Œuvre qui se tient tous les ans à Braine-le-Comte, au mois de Juillet ou d'Août.

C'est aussi au Secrétariat national qu'incombe l'organisation et la préparation minutieuse des Congrès nationaux de l'Intronisation, ainsi que la participation officielle de cette Œuvre aux autres Congrès catholiques du pays.

III. FONCTIONS DU SECRÉTARIAT.

En général, on ne nomme pas de dignitaires dans les Secrétariats de l'Intronisation. Le prêtre-directeur préside les réunions. On choisit une secrétaire et une trésorière. La première sera de préférence une Religieuse de la Communauté où le Centre se trouve établi. La seconde est prise parmi les zélatrices. Dans la constitution du Secrétariat, comme dans la division du travail, on regardera toujours davantage à la qualité qu'à la quantité.

Dans le travail d'apostolat qui incombe aux Secrétariats de l'Intronisation on peut distinguer
l'apostolat intérieur ou de bureau; et
l'apostolat extérieur ou dans les familles.

Le premier comprend surtout :

1° La tenue des registres de l'Œuvre : registre où sont inscrites les intronisations; registre spécial des familles qui ont en outre adhéré à l'Association Pieuse du Règne Social du S. Cœur; registre des adresses utiles; registre des inscriptions dans les Ligues auxiliaires de l'Œuvre, etc.

2° La rédaction du procès-verbal de chaque réunion et la tenue des archives du Secrétariat.

3° La convocation des zélatrices aux réunions, et des familles aux fêtes de l'Intronisation.

4° En général l'apostolat par la plume, et la diffusion des tracts et des brochures de l'Œuvre, dont on aura soin d'avoir un dépôt au siège du Secrétariat.

5° La rédaction du compte-rendu annuel de l'Œuvre.

Nous insistons particulièrement sur la bonne tenue des registres. Les zélatrices doivent signaler les cérémonies qui ont été accomplies; la Secrétaire les inscrit, se servant à cet effet du

registre à souche, édité par l'Œuvre de l'Intronisation.

A des époques déterminées, les Secrétariats paroissiaux ou régionaux transmettent une copie de ces listes au Centre diocésain. Celui-ci réunit les données statistiques de tous les groupements du diocèse et les fait parvenir au Secrétariat national. Ce dernier se charge d'envoyer au Sanctuaire de Paray-le-Monial la liste complète des intronisations de tout le pays. En outre, il tient le« *Livre d'Or* » national qui est déposé, soit aux archives du Secrétariat national, soit dans le Sanctuaire national du Sacré-Cœur.

L'apostolat extérieur peut se résumer en ces deux grands devoirs :

1° *Préparer à domicile les familles* qui désirent l'Intronisation, pour qu'elles comprennent bien la signification et la portée du grand acte qu'elles vont poser.

2° *Visiter les familles* qui ont déja fait l'Intronisation, pour les aider à persévérer dans leurs bonnes dispositions.

A l'occasion de cette visite, les zélatrices distribuent aux familles le *Petit Message Mensuel*, feuillet qui indique pour chaque mois une façon pratique de réaliser, dans la vie quotidienne, cette convivance avec le Sacré-Cœur qui doit être le fruit de l'Intronisation. Ce *Petit Message* rappelle également la Communion du 1er Vendredi ou du 1er Dimanche, l'Heure Sainte et les grandes fêtes du mois, les indulgences de l'Association Pieuse.

Si la situation de la famille le permet, on proposera l'abonnement à la Revue internationale ou nationale de l'Œuvre.

Il serait à souhaiter que les Secrétariats tiennent un registre spécial de ces abonnements et que les zélatrices en fassent chaque année le recouvrement à l'occasion d'une de leurs visites. Elles pourraient même se charger de distribuer cette Revue.

Lorsqu'une famille quitte la paroisse ou la ville ou le diocèse, les membres du Secrétariat auront soin d'en informer le centre de la nouvelle résidence, afin que celui-ci puisse continuer le travail commencé.

IV. COMPTE-RENDU ANNUEL.

Une fois par an, le Secrétariat paroissial ou régional rédige un compte-rendu complet de l'état de l'Œuvre, selon le questionnaire qui lui aura été adressé par le Centre diocésain. Celui-ci détermine l'époque de l'année qui conviendra le mieux pour l'envoi de ce rapport. Les données locales sont ainsi centralisées au Secrétariat diocésain, qui en fait un rapport d'ensemble pour la Direction nationale. Celle-ci s'inspire de ces comptes-rendus diocésains pour rédiger son travail en vue du Congrès de Braine-le-Comte. Elle devra prendre les mesures nécessaires pour que chaque année les questionnaires soient envoyés en temps voulu aux centres diocésains de leur pays.

Il est d'une extrême importance, pour les divers Secrétariats, de rester constamment en contact avec la Direction Générale de l'Œuvre. C'est dans ce but surtout qu'ils seront abonnés à la Revue officielle qui d'ailleurs contient une section spéciale pour les membres des Secrétariats.

V. AUTRES FORMES D'APOSTOLAT

Les zélatrices de l'Intronisation se mettront à la disposition de MM. les Curés pour les aider de leur mieux dans toutes les formes de l'apostolat paroissial. Qu'elles veillent cependant à ne jamais confondre les diverses œuvres, mais à maintenir scrupuleusement l'esprit et la méthode propres à chacune d'elles. Elles n'oublieront pas que leur effort principal doit porter sur la propagation et la vitalité de l'Œuvre de l'Intronisation. S'il faut se limiter, il vaut mieux exercer solidement un seul apostolat que d'en pratiquer plusieurs à moitié.

VI. LISTE DES PRINCIPAUX SECRÉTARIATS

A cause des changements si fréquents des adresses, nous renonçons à indiquer ici les Centres nationaux pour les divers pays. Les personnes qui désirent être renseignées pour l'une ou l'autre région, peuvent écrire à une des adresses suivantes :

Direction Générale : 16 Rue Damien, Braine-le-Comte (Belgique)

Secrét. international : 35 Rue de Picpus, Paris XII.

Secrét. international : Colegio de los SS. Corazones, Valparaiso, Chili.

§ 2. Pieuse Association du Règne Social du Sacré-Cœur dans les familles chrétiennes.

La seconde partie de l'œuvre, et sans doute son élément principal, c'est-à-dire **le Règne social et effectif du Sacré-Cœur** ne reçut que plus tard une organisation déterminée dans la **pieuse Association du Règne social du Sacré-Cœur dans les familles chrétiennes.**

Cette **Association** a pour but, comme nous le disent ses statuts, **de grouper par un lien stable et canonique, et sous la conduite de leurs propres Pasteurs, les familles qui ont fait l'Intronisation du Sacré-Cœur, afin de faciliter leur persévérance, et de mieux leur assurer les fruits salutaires de cette dévotion. »** A l'église paroissiale ou dans une chapelle religieuse, sous la bénédiction féconde de l'Eglise que lui assure son érection canonique, l'Association travaille à développer dans ses membres les fruits de l'Intronisation. Par des réunions mensuelles ou annuelles, par des exhortations et des encouragements répétés, par la célébration des fêtes de l'Eglise, surtout de celle du Sacré-Cœur et du Christ-Roi, elle assure aux familles associées le secours surnaturel et les grâces nécessaires pour établir **d'une manière stable** le Règne du Sacré-Cœur.

Qu'on lise dans les Statuts les articles qui traitent des obligations communes et des pratiques conseillées et l'on verra quels sont les principaux moyens dont elle dispose.

Le 12 mai 1917, le Saint Père bénissait cette Association pieuse dans un autographe précieux adressé au R. P. Mateo. Il y était dit :

« Au Directeur ainsi qu'aux membres de **l'Œu-**

« vre du **Règne Social du Sacré-Cœur de Jé-**
« **sus dans les familles chrétiennes,** Nous ac-
« cordons de grand cœur la bénédiction aposto-
« lique, avec le souhait que leur croisade de foi
« et d'amour parvienne à mieux faire connaître
« Jésus-Christ, et à restaurer ses droits sur la
« famille et la société. »

Du Vatican le 12 *mai* 1917.

BENOIT PP. XV.

Après de pareils encouragements de la part du Souverain Pontife, la nouvelle **Association** ne tarda pas à se répandre, accueillie partout avec une grande faveur par Nos Seigneurs les Evêques; aussi, à la demande du T. R. Père Supérieur Général de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, — demande appuyée par un grand nombre d'évêques — Sa Sainteté Benoît XV accorda le 16 avril 1920, à cette **Association pieuse,** de précieuses indulgences dont voici la liste :

I. — **Indulgence plénière** aux conditions ordinaires (confession, communion, prière aux intentions du Souverain Pontife) :

1° Le jour où la famille consacrée *se fait inscrire* dans l'Association.

2° *Le jour de la fête du Sacré-Cœur* et *le premier vendredi de chaque mois*, si ces jours-là, la famille renouvelle sa consécration devant l'image du Sacré-Cœur.

3° Aux fêtes suivantes :

Noël, le saint Nom de Jésus (dimanche entre le jour de l'An et l'Epiphanie), *l'Epiphanie, Pâques, Pentecôte*, la *Fête-Dieu*, *la Transfiguration de Notre Seigneur* (16 août), *l'Annonciation* (25 mars), *le Très Pur Cœur de Marie* (22 août), *Notre-Dame de Paix* (9 juillet), *saint Joseph* (19 mars), *saint Jean l'Evangéliste* (27 décembre), *saint François de Sales* (29 janvier), *sainte Gertrude* (15 novembre), et *sain-*

te Marguerite-Marie Alacoque (17 octobre).

II. — **Une indulgence plénière** à l'article de la mort, pour les membres de l'Association, qui, après s'être confessés et avoir communié, ou du moins d'un cœur contrit, invoqueront le Saint Nom de Jésus, de bouche s'ils le peuvent ou du moins de cœur, et qui accepteront la mort des mains du Seigneur, comme la rançon du péché.

III. — **Une indulgence partielle de cent jours :**

1° Chaque fois que, au moins contrits de cœur, ils exerceront quelque œuvre de pitié ou de charité selon la fin de l'Association.

2° Chaque fois qu'ils réciteront dévotement l'oraison jaculatoire : *Vive le Cœur Sacré de Jésus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

III. — **Une indulgence partielle de trois cents jours :** toutes les fois qu'ils renouvelleront leur acte de consécration devant l'image du Sacré-Cœur.

Il est à remarquer que pour gagner ces indulgences il ne suffit pas d'avoir intronisé le Roi d'amour; il faut, après l'intronisation, *se faire inscrire sur le Registre d'une de ces Associations pieuses canoniquement érigées par l'autorité diocésaine.* Sans cette inscription, l'on ne peut avoir part à ces indulgences, et il suffit de cette inscription pour pouvoir les gagner, pourvu toutefois qu'on ait fait l'Intronisation.

Le Souverain Pontife a fait nettement remarquer ceci, en accordant ces indulgences *à condition que la consécration de chaque famille au Sacré-Cœur et son inscription dans l'Association pieuse se fassent par des actes parfaitement distincts.* (Rescrit du 16 avril 1920).

Chaque mois les Secrétariats de l'Intronisation distribuent à chacune des familles inscrites dans cette *Association* — comme à celles qui pour l'un ou l'autre motif n'y ont pas encore adhéré — le feuillet intitulé *Petit Message mensuel* dont il a été parlé à la page 65.

Nous avons énuméré plus haut les pays où l'*Association* est établie déjà. Voici comment il faut procéder pratiquement.

On demande à l'Ordinaire du lieu de vouloir bien *ériger canoniquement l'Association* dans telle église ou chapelle, par un décret formel (1). Si l'Evêque donne son consentement, on convoque, au jour indiqué, à l'église ou à la chapelle **les familles qui ont déjà fait chez elles l'Intronisation.** On dit quelques mots de circonstance. On donne lecture du décret d'érection canonique.

Si l'Evêque du lieu le permet, on donne ensuite *le Salut* pendant lequel on *renouvellera l'Acte de Consécration*. On inscrit ensuite au **Registre de l'Association** les noms des familles qui désirent y entrer, et on dresse procès-verbal de la cérémonie. On remet à chaque famille inscrite un exemplaire des Statuts de l'Association, après avoir rempli avec soin *la feuille d'agrégation* qui se trouve à la fin de ces statuts.

On fait encadrer le décret d'érection, et on l'affiche à l'église ou à la sacristie.

Article II. — LIGUES AUXILIAIRES.

L'Intronisation, Œuvre éminemment surnaturelle dans son origine, sa fin, ses moyens, doit s'assurer tout le secours surnaturel possible.

C'est à cet effet que son Fondateur, le R. P. Mateo, a établi peu à peu différentes Ligues de prière et d'apostolat, destinées à être les auxiliaires de l'Œuvre principale.

---

1 Les statuts contiennent un modèle pour le décret d'érection. Il suffit d'envoyer ce modèle à l'Evêché pour le faire signer par l'autorité diocésaine.

Ces ligues ne sont donc pas toujours indispensables, mais elles sont toujours d'une grande utilité. Parfois elles précèdent l'Œuvre même de l'Intronisation, dans une paroisse, pour lui préparer le terrain. Parfois elles la suivent pour en perfectionner les heureux résultats. Elles s'adressent à toutes les âmes pieuses; toutes pourront y trouver l'apostolat qui convient le mieux à leur goût et à leur capacité.

Leur organisation s'appuie sur celle de l'Intronisation, c. à. d. que les Secrétariats de cette Croisade seront tout naturellement les Centres de ces Ligues auxiliaires. Rien n'empêche cependant — et la division du travail rend souvent désirable — de constituer des Centres particuliers de ces Ligues. Mais dans ce cas, ceux-ci auront soin de procéder en parfaite harmonie avec les Secrétariats de l'Intronisation, et d'y envoyer régulièrement leurs rapports et même leurs représentants, si faire se peut.

Nous allons passer rapidement en revue ces Ligues auxiliaires, renvoyant pour plus de détails aux publications spéciales pour chacune d'elles. Inutile de faire remarquer que ces Ligues ont reçu l'approbation des Evêques et des Papes; et qu'elles n'imposent aucune obligation de conscience, mais simplement un engagement de fidélité.

§ 1. Ligue de la Communion perpétuelle pour le Règne Social du Sacré Cœur.

Elle a pour but d'obtenir le plus de Communions possible, offertes explicitement au Sacré-Cœur pour que son Règne Social arrive, particulièrement par l'Œuvre de l'Intronisation.

Elle utilise le grand moyen de la Sainte Communion, non pas tant comme hommage réparateur, mais plutôt comme élément d'apostolat et de conquête.

Cette Ligue s'adresse donc à toutes les personnes pieuses, quels que soient leur âge ou leur situation sociale. Rien n'est plus facile pour aider l'Intronisation que d'offrir parfois une Communion pour qu'elle puisse réaliser son programme complet. Rien n'est plus fécond aussi, car qui mesurera la valeur d'une Communion bien faite?

Les personnes qui adhèrent à cette Ligue choisissent donc au moins un jour par semaine ou par mois pour offrir cette Communion d'apostolat. Rien n'empêche cependant — et il est fortement à conseiller — qu'une même personne en promette plusieurs par semaine, ou même qu'elle s'engage à faire cette Communion tous les jours. On s'efforcera toutefois de rendre cette pratique vraiment perpétuelle en obtenant au moins une Communion pour chaque jour du mois et de l'année.

Pour la faire connaître, on répand le tract approprié. Aux personnes qui s'enrôlent, on remet une petite image d'inscription rappelant la ou les dates choisies. Sur cette image on trouve une petite prière à réciter après chacune de ces

Communions et que S.S. Benoît XV a enrichie de 300 jours d'indulgence par un rescrit du 8 avril 1919.

Les Secrétariats gardent les listes et en transmettent une copie, une ou plusieurs fois par an, aux centres supérieurs. Ceux-ci feront bien de lancer parfois, par exemple une fois l'an, un rappel à tous les membres de la Ligue. Ce mot de rappel peut se présenter sous forme de tract séparé, ou être inséré dans les Revues de l'Œuvre. On invite les zélatrices a donner toujours l'adresse complète et exacte des membres, afin que le Directeur national puisse les atteindre facilement.

§ 2. La Messe quotidienne pour le Règne Social du Sacré Cœur.

Cette Ligue, bien que de fondation plus récente, se rattache intimement à la précédente, à cause de son caractère également eucharistique. Elle se propose de faire célébrer des Messes pour la grande intention qui nous occupe en ce moment. Autant que faire se peut, elle s'applique à en assurer au moins une pour chaque jour dans un diocèse déterminé. Il va sans dire que l'on ne doit pas arrêter cette Ligue lorsqu'on prévoit ne pas pouvoir arriver à ce résultat complet. Chaque Messe offerte pour le Règne du Sacré-Cœur est un puissant levier d'apostolat. N'oublions pas, dit le R. P. Mateo, (Circulaire de 1924) « que la plus sublime et « la plus féconde des prières à cette intention « est celle de Jésus Lui-même à l'Autel. »

Pour organiser cette Ligue, dans un diocèse par exemple, le Secrétariat diocésain commence par répandre, soit directement soit par l'inter-

médiaire des centres paroissiaux, l'Appel spécial à cet effet.

On s'adresse aux personnes pieuses pour assurer les honoraires de ces Messes, mais on demande aussi aux prêtres qui le peuvent. d'accepter une de ces Messes de leur propre mouvement et sans rétribution.

Les réponses sont concentrées au Secrétariat diocésain qui, tout en tenant compte des préférences de chaque adhérent, s'efforce de distribuer ces Saints Sacrifices sur tous les jours du mois et de l'année. Ici encore, un mot de rappel de la part du Secrétariat ne sera pas sans utilité.

Les membres de la Ligue de la Communion perpétuelle choisiront de préférence cette Messe pour y faire la Communion promise, réunissant ainsi ces deux Ligues en une seule.

§ 3. Ligue des Benjamins et des Tharsicius du Sacré-Cœur.

Celle-ci s'adresse plus spécialement à l'enfance et la jeunesse. On devine sans peine pourquoi dans cette mobilisation de toutes les ressources pour le Règne du Roi d'Amour, le R. P. Mateo ne pouvait oublier les enfants. Ceux-ci en effet sont, aujourd'hui comme autrefois, les amis privilégiés de Jésus et leur prière est toute-puissante sur son divin Cœur. De plus, le plus sûr moyen de gagner les familles au Sacré-Cœur, c'est de conquérir les enfants à cette noble cause. Enfin, à notre époque où l'éducation de la jeunesse devient de plus en plus égoïste et molle, il est souverainement important d'apprendre de bonne heure aux enfants le grand devoir et

la pratique de l'apostolat généreux.

Le but donc de cette Ligue, si répandue déjà dans le monde entier, est de grouper les enfants des deux sexes, pour en faire, par les moyens adaptés à leur âge et à leur condition, les apôtres zélés de l'Intronisation.

Comme on le voit, *et il est très important de ne jamais l'oublier*, cette Association est avant tout *une Ligue d'Apostolat et de l'apostolat particulier de l'Intronisation.* Elle ne vise pas directement ou principalement la sanctification de ses membres. C'est là ce qui la distingue des autres Ligues ou Associations pour la jeunesse, et c'est pour ce motif qu'elle ne s'oppose à aucune de celles-ci ni ne peut être exclue par elles. Les enfants qui appartiennent déjà à l'une ou l'autre de ces œuvres, seront au contraire les meilleurs éléments pour cette armée de petits apôtres de l'Intronisation.

Cependant, si elle n'envisage pas directement la sanctification de l'enfant, elle ne laisse pas pour cela d'y contribuer aussi puissamment que toute autre initiative. En lui apprenant à prier et à travailler pour le Sacré-Cœur, elle lui fait prendre l'habitude si précieuse des actes de charité, laquelle sera aisément parfaite dans ces cœurs encore innocents et purs.

Précisément parce qu'elle s'adresse aux enfants et à la jeunesse, cette Ligue a besoin d'une *organisation* plus perfectionnée que les précédentes. Nous l'esquisserons rapidement, renvoyant pour les explications circonstanciées aux documents spéciaux.

Elle groupe les enfant en deux catégories : *les Benjamins du Sacré-Cœur, au-dessous de 10 ans ; et les Tharsicius, au delà de cet âge.*

Le pourquoi de cette division, comme des noms

choisis, saute aux yeux. On ne peut demander les mêmes actes d'apostolat aux tout-petits comme aux plus grands. Ceux-ci s'attachent à imiter S. Tharsicius, martyr de l'Eucharistie, dans son ardeur et son zèle héroïques. Ceux-là sont vraiment les Benjamins, c. à. d. les fils de prédilection du Cœur de Jésus. On peut les inscrire dès les premiers jours après la naissance, la Maman se chargeant d'observer les pratiques à leur place, en attendant qu'ils puissent le faire eux-mêmes.

Pour chacune de ces deux catégories, on a fixé un petit programme minimum, que nous ne pouvons songer à reproduire ici en détail. En résumé, ce qu'on demande à ces enfants, ce sont quelques invocations au Cœur de Jésus tous les jours, une Communion et une adoration réparatrice par semaine ou par mois, quelques légers sacrifices de temps en temps, de préférence le vendredi, en commençant par ceux qui sont inhérents au fidèle accomplissement de leurs devoirs quotidiens, la propagande de la Ligue et de l'Intronisation selon les moyens et la situation des enfants.

L'organisation de cette Ligue revêt une forme quelque peu différente selon qu'il s'agit d'un groupement paroissial d'enfants isolés, ou d'enfants vivant ensemble dans un Collège ou un Pensionnat. Dans ce dernier cas, il est plus facile de donner à cette organisation sa forme plus perfectionnée, exposée dans le tract spécial.

Dans les deux cas, les grandes lignes de cette organisation sont les suivantes:

Réunion mensuelle des membres, avec commentaire de la petite Revue particulière, indication des sujets d'apostolat pour chaque semaine, adoration réparatrice en commun.

Réunion ou Fête annuelle, avec programme mi-pieux, mi-récréatif.

Si possible, retraite ou Triduum annuels pour les petits apôtres du Sacré-Cœur.

Dans les établissements d'éducation, le groupe de ces enfants adopte souvent une Mission étrangère pour y faire connaître et pratiquer l'Intronisation, et constitue à cet effet un petit Secrétariat de propagande.

Voici comment on procède *pratiquement* pour enrôler les enfants : Les maîtres ou maîtresses qui désirent établir la Ligue, commencent par bien se pénétrer de son esprit, en étudiant le *Tract explicatif* et les autres documents qui y sont renseignés. Ils réunissent ensuite les enfants et leur expliquent le but et les pratiques de la Ligue. A la fin de cette réunion, ils distribuent *l'Appel* du R. P. Mateo qui est différent pour les Benjamins et pour les Tharsicius, en disant de lire attentivement ce tract et de donner à quelques jours de là, leur adhésion ou non. Ces appels contiennent une feuille détachable que les enfants doivent signer et remettre au zélateur ou à la zélatrice pour l'inscription.

Ils gardent pour eux *l'Appel* afin de le relire de temps en temps. On propose alors aux adhérents l'image d'inscription et l'abonnement à la Revue de la Ligue; on fixe l'heure et le jour de la réunion mensuelle, etc.; on annonce en même temps que les enfants qui se montreront fidèles aux pratiques de la Ligue seront admis, après quelques mois d'essai, à la réception solennelle.

Celle-ci se fait à l'église ou à la chapelle, d'après le Cérémonial officiel publié par l'Œuvre de l'Intronisation. C'est à cette occasion qu'on

bénit et impose aux enfants l'insigne de la Ligue. On leur remet également le Manuel approprié.

Cette Ligue enfantine, bénie dès le 19 juin 1919 par S. S. Benoît XV, encouragée et approuvée par un grand nombre d'Evêques des pays les plus divers, a fait un très grand bien partout où elle a été établie et entretenue avec soin. Les enfants font des progrès sensibles dans la piété, surtout eucharistique; ils prennent de bonne heure l'habitude du devoir, du sacrifice, de l'apostolat. De nombreuses familles ont été gagnées au Sacré-Cœur et à la Cérémonie de l'Intronisation par ces enfants-apôtres; de belles conversions ont couronné partout les efforts naïfs et pleins de foi des Benjamins et des Tarsicius.

Elle est répandue aujourd'hui dans les pays civilisés comme dans les Missions les plus éloignées. C'est de très bon droit que le R. P. Mateo attache une importance particulière à cet appui des petits, et leur attribue les plus belles faveurs qu'il a obtenues du Roi d'Amour.

Les centres du *Brésil* ont obtenu à Rome de précieuses indulgences. En attendant l'extension de celles-ci à tous les groupes, chaque centre particulier peut en demander déjà la participation. S'adresser, à cet effet, au Secrétaire général de l'Intronisation, 16 Rue Damien, Braine-le-Comte. (Belgique).

§ 4. Ligue des Ames souffrantes.

La souffrance chrétiennement et amoureusement acceptée, offerte au Sacré-Cœur pour l'extension de son Règne d'amour, constitue une force d'apostolat de la plus haute valeur. Il n'est donc pas étonnant que le R. P. Mateo se soit efforcé de grouper autour de son apostolat et de

celui de ses collaborateurs, les âmes souffrantes si nombreuses dans toutes les classes de la société.

A cause de son caractère tout intime et personnel, cette Ligue n'est pas susceptible d'une organisation publique et parfaite. Les zélatrices de l'Intronisation se contentent de recruter le plus d'adhésions qu'elles peuvent, au moyen du tract spécial. Par cette adhésion, les membres ne s'engagent nullement à rechercher ou à demander des souffrances supplémentaires ou exceptionnelles, mais simplement à offrir chaque jour leurs souffrances quotidiennes au Sacré Cœur pour son Règne Social, particulièrement pour la difusion de la Croisade de l'Intronisation.

Le tract contient une formule à cet effet, composée par le R. P. Mateo. Les adhésions peuvent être anonymes ou non. Les Secrétariats de l'Intronisation en gardent la liste pour la transmettre à qui de droit.

Aux personnes qui en expriment le désir, on peut remettre l'image d'inscription. Le tract est traduit dans les principales langues.

§ 5. Apostolat des Communautés Religieuses.

Les membres des Communautés religieuses d'hommes ou de femmes, surtout celles qui ont fait l'Intronisation du Sacré-Cœur selon le Cérémonial particulier (1), sont tout indiqués pour aider le R. P. Mateo dans sa Croisade de conquête mondiale au Roi d'Amour.

Ils peuvent sans doute se joindre aux mem-

(1). Voir plus loin, à la page 101.

bres des Ligues déjà nommées, pour autant que l'obéissance le leur permet. Ils peuvent, s'ils s'occupent de l'enseignement et de l'éducation, propager la Ligue des Benjamins et des Tharsicius. Mais ils peuvent davantage; et ce point est l'objet de l'apostolat particulier que nous exposons ici.

Cette Ligue leur demande de partager les jours de la semaine, du mois, de l'année, entre les membres d'une même Communauté ou de plusieurs Communautés du même Ordre ou de la même Congrégation. A chacun de ces jours, le membre indiqué (ou plusieurs) offre, toujours pour l'extension du Règne du Sacré-Cœur par l'Intronisation, sa journée entière d'immolation religieuse.

On comprend aisément quels trésors de grâce cet apostolat peut attirer sur l'Œuvre. Il est d'ailleurs à la portée de tous les religieux, de toutes les religieuses, même de ceux ou de celles qui sont cloîtrés et qui n'ont aucune Œuvre extérieure. Ici encore, c'est aux Secrétariats de l'Intronisation de faire connaître cette pratique et d'en garder un registre spécial.

§ 6. — L'HEURE SAINTE

La pieuse pratique de l'Heure Sainte—ou d'une heure de réparation en union avec le Cœur de Jésus agonisant, dans la soirée du jeudi au vendredi, — a été demandée explicitement par N. Seigneur à Sainte Marguerite-Marie. Elle se trouve heureusement répandue par le monde entier.

On pourrait s'étonner de la voir figurer parmi les Ligues auxiliaires de l'Intronisation; mais on le comprendra par ces deux raisons :

Premièrement, au témoignage de ceux-là même qui ont la Direction de l'Archiconfrérie de

l'Heure Sainte, l'apostolat de l'Intronisation a contribué puissamment à populariser ce saint exercice dans le monde entier. Ensuite, notre Œuvre a introduit la coutume de passer cette Heure Sainte dans l'intention explicite de favoriser, d'obtenir par là le développement du Règne social du Sacré-Cœur. Nous renvoyons au Manuel de l'Archiconfrérie (1) pour tout ce qui regarde cette dévotion. Rappelons simplement aux membres de nos Secrétariats, qu'ils doivent s'efforcer d'obtenir de la part des familles de l'Intronisation, qu'elles assistent à l'Heure Sainte dans les églises ou chapelles où elle se fait. Qu'ils leur demandent aussi de la faire chez elles devant l'image du Sacré-Cœur intronisé, partout où cet exercice n'est pas encore en honneur, ou pour les membres de la famille qui ne pourraient s'y rendre.

En même temps les zélatrices mettront tout en œuvre pour en obtenir la célébration publique (2)

§ 7. — LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

Il ne s'agit plus ici, à la vérité, d'une Ligue auxiliaire de l'Intronisation. Mais nous voulons dire un mot de la préparation à cette Fête qui est une des principales fonctions de nos Secrétariats. Avant tout, il convient de remarquer que ces Centres doivent se mettre d'accord avec MM. les Curés pour cette préparation, et ne pas agir en dehors d'eux ou à leur insu.

---

1 S'adresser à la Visitation de Paray le Monial.

2 Le R. P. Mateo a composé un recueil de 20 exercices pour l'Heure Sainte. Il existe en espagnol, en français, en néerlandais, en italien. On prépare l'édition tchèque, anglaise, allemande, portugaise, arabe.

Nous pouvons distinguer *la préparation éloignée, prochaine, immédiate.*

La première s'obtient par la célébration des *cinq vendredis qui précédent immédiatement la Fête du Sacré-Cœur.* Cette pratique (on a choisi cinq vendredis en l'honneur des cinq Plaies de N. Seigneur) consiste à communier ces jours-là pour le Règne du Sacré-Cœur et pour préparer la Fête du Roi d'Amour.

Chaque année les Secrétariats nationaux éditent de petites feuilles ou images qui indiquent la date initiale de ces cinq vendredis, ainsi qu'une prière que l'on conseille de réciter après chacune de ces Communions. Par un Bref daté du 3 juin 1924, S. S. Pie XI a daigné accorder une indulgence plénière aux conditions ordinaires, pour chacune des Communions de cette série.

La préparation prochaine comprend :

1° — L'exposition des affiches spéciales (éditées par la Direction nationale respective) dans les églises ou chapelles; affiches qui engagent à célébrer la Fête et indiquent les moyens pratiques de le faire.

2° — La distribution d'un petit tract pour répandre plus au loin la même invitation.

3° — La Neuvaine préparatoire à la Fête.

Enfin les zélatrices s'appliqueront à obtenir *immédiatement avant la Fête* un Triduum, ou pour le moins une prédication spéciale, le jour même. Elles demanderont aussi *l'Heure Sainte* solennelle de la veille et engageront les familles à y assister. Elles organisent, si possible, l'adoration du Saint Sacrement pour le jour de la Fête en recrutant les adorateurs et adoratrices.

Le programme de ce jour peut varier selon les circonstances, il comprend généralement,

pour les familles de l'Intronisation, la Communion réparatrice, l'assistance aux offices, la rénovation de la consécration au Sacré-Cœur devant l'Image intronisée, la fête de famille.

Elles auront à cœur de faire célébrer la Fête, non seulement à l'église et en famille, mais aussi dans la vie publique par le pavoisement et la décoration des maisons, le chômage entier ou partiel, les processions à la Statue du S. Cœur si elle a été intronisée sur la place publique, etc.

En ceci cependant, plus encore que pour les autres détails, qu'elles prennent toujours l'avis du clergé vant d'agir.

Elles s'efforceront aussi d'obtenir, à l'office du soir, l'Amende honorable solennelle demandée par le Sacré-Cœur pour ce jour; et ne négligeront rien pour que le mois entier de juin soit célébré d'une façon digne par toutes les familles.

Avec le même dévouement, les membres des Secrétariats de l'Intronisation s'appliqueront à préparer, d'accord toujours avec leurs Pasteurs, *la nouvelle Fête en l'honneur de Jésus-Christ-Roi* que S. S. Pie XI vient d'instituer pour le dernier dimanche du mois d'octobre. Ici surtout, il faut obtenir que cette Fête porte un caractère vraiment social, et qu'elle soit une proclamation publique et grandiose des droits souverains du Sacré-Cœur.

Article III. — LIEN SURNATUREL ENTRE LES APOTRES DE L'INTRONISATION

Les zélateurs et zélatrices, tant de l'Intronisation que de ses Ligues auxiliaires, ne doivent jamais travailler isolément et sans entente. Il est très important que tous les éléments de cet apostolat soient unis dans un seul effort, et animés

d'un même esprit.

Pour réaliser cette unité et maintenir entre tous les apôtres de *l'Adveniat Regnum tuum* un lien surnaturel et stable, rien ne semble mieux convenir que *l'Association extérieure des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.*

L'Intronisation est née dans la Congrégation des SS. Cœurs (dite de Picpus) et résume admirablement son but et son esprit. Les personnes qui s'y dévouent ne peuvent donc mieux faire que de se pénétrer de l'esprit de la Congrégation. Or l'Association extérieure, dont nous parlons, unit précisément à la Congrégation, par manière de Tiers-Ordre, les fidèles obligés de vivre dans le monde, mais désireux de participer à la vie et aux mérites de notre Institut religieux.

L'inscription dans cette Association entraîne, comme principale obligation, l'adoration réparatrice du Sacré-Cœur de Jésus dans le Très Saint Sacrement et la récitation quotidienne du *Salve Regina.* Ces conditions sont essentielles à la participation des indulgences. Il a été établi en effet par Pie VII que les fidèles, qui veulent jouir de cette faveur, doivent faire chaque jour une demi-heure d'adoration en présence du Saint Sacrement; s'ils en sont légitimement empêchés ils doivent au moins la faire les dimanches ou Fêtes, et les autres jours réciter avec piété un hymne ou d'autres prières en l'honneur du Saint Sacrement. Les personnes qui ont la pieuse coutume d'assister tous les jours à la Sainte Messe peuvent fort bien le faire en esprit d'adoration, et satisferont ainsi à leur obligation. Elles doivent dire ,en outre, tous les jours le *Salve Regina* en l'honneur de la Sainte Vierge.

Pour de plus amples renseignements, il suffit de s'adresser à quelque maison de la Congré-

gation ou à la Direction Générale de l'Intronisation. (16 Rue Damien, Braine-le-Comte, Belgique.)

Un autre moyen très efficace pour atteindre le même but, est *l'assistance fidèle aux retraites*, prêchées spécialement pour les apôtres de l'Œuvre. C'est au Directeur national ou diocésain de les organiser chaque année et d'y convoquer le plus de zélateurs ou zélatrices possible. Ces récollections annuelles produisent un très grand bien, tant pour la vie surnaturelle des apôtres, base de leur apostolat, que pour maintenir partout l'unité d'esprit et de méthode.

Enfin, nos collaborateurs mettront un soin spécial à *étudier l'Œuvre* et à rester au courant de ses progrès, par la lecture assidue de cette brochure officielle comme des autres publications. Ils suivront aussi avec attention les Revues de l'Œuvre.

Les principaux documents qu'ils devraient avoir toujours entre les mains, sont :

1° — La Brochure officielle.

2° — Le Manuel pratique des Secrétariats dont une nouvelle édition est en préparation.

3° — Le Catéchisme de l'Intronisation.

4° — «Vers le Roi d'Amour» du R. P. Mateo.

5° — Les Circulaires annuelles du même.

6° — Les Revues internationale et nationale de l'Œuvre.

Article IV. — INDICATIONS GENERALES

1° Fête annuelle. — Tous les ans, à la Fête du Sacré-Cœur ou autre jour que M. le Curé jugera à propos de désigner, on convoquera à une *messe de communion générale toutes les familles au foyer desquelles le Sacré-Cœur aura été intronisé*. Et, le soir, après une allocution de cir-

constance, devant le Saint Sacrement exposé, *un prêtre renouvellera la Consécration au nom de toutes les familles*. Si l'Ordinaire du Diocèse l'autorise, une procession clôturera cette journée. La Fête de Jésus-Christ-Roi semble convenir particulièrement à cette solennité.

Cette fête est demandée par les *statuts de l'Association pieuse*, dont nous venons de parler. Mais nous y revenons ici, parce qu'elle doit être établie aussi là, où pour une raison ou une autre, cette Association pieuse n'existerait pas. Toutes les familles du Sacré-Cœur, même celles qui ne sont pas inscrites dans *l'Association*, devront tenir à honneur d'y participer. C'est la **Fête de l'Intronisation** qui est en grand honneur dans tous les pays où l'Intronisation est florissante.

2° **Hommages particuliers.** — Comme hommages particuliers, nous recommandons ici :

A) Quelques pratiques répondant aux désirs du Sacré-Cœur.

— La prière en commun devant l'image du Sacré-Cœur, au moins le soir, avec rénovation de la Consécration, par la petite formule de la p. 124.
— Bénédiction des enfants, le soir, par les parents, devant l'image du Sacré-Cœur et au nom du Sacré-Cœur, premier Chef du foyer.
— La Communion fréquente et réparatrice.
— L'Heure Sainte le jeudi, ou tout au moins la veille des premiers vendredis du mois.
— La célébration du Premier Vendredi chaque mois.
— De la Fête du Sacré-Cœur.
— Du mois du Sacré-Cœur.

B) Quelques circonstances où les familles doivent plus spécialement témoigner un amour confiant au Sacré-Cœur **en renouvelant leur con-**

sécration (1).

— A la Fête du Sacré-Cœur de Jésus.

— A l'anniversaire de l'Intronisation.

— Aux fêtes du Père de famille, de la Mère, des Enfants.

— Aux naissances : après leur Baptême à l'église, consacrons les enfants au Sacré-Cœur, devant son image, au foyer.

— Aux premières communions : préparons nos enfants devant l'image du Sacré-Cœur, au foyer. Après la cérémonie à l'église, l'enfant renouvellera lui-même, devant l'image du Sacré-Cœur, au foyer, la consécration faite par ses parents, à sa naissance.

— Au départ du conscrit.

— Pour le choix d'une carrière : neuvaine au Sacré-Cœur, Chef du foyer.

— Au retour d'un membre de la famille absent.

— Aux mariages.

— Aux jours de grandes joies familiales, d'inquiétude et de deuil : maladie, mort, etc.

Article V. — MOYENS DE DIFFUSION.

Nous ne pouvons indiquer que les principaux; pour les renseignements détaillés, on pourra s'adresser aux adresses déjà mentionnées.

1° Faire *chez soi l'Intronisation*, en maintenant toujours *l'intégrité* et *l'uniformité du cérémonial*, tel que nous le donnons plus loin.

2° La promouvoir autour de soi; *conquérir d'autres familles* avec *douceur* et *fermeté*.

3° *Etudier la signification profonde* et *la portée sociale de l'Œuvre*, s'efforcer de la *réaliser* le plus complètement possible; *lire et faire lire* cette brochure, et les autres brochures, tracts concernant l'Intronisation.

---

1 Indications empruntées au livre déjà cité du R. P. Ladislas SS. CC., *La Consécration des familles au Sacré-Cœur*.

4° Faire partie du Secrétariat et du Comité de *l'Association pieuse*, si les occupations le permettent.

5° S'abonner au *Bulletin officiel de l'Œuvre*, (1) le répandre selon ses moyens et en approfondir les articles.

6° Adhérer à la *ligue de la Communion quotidienne pour le Règne Social du Sacré-Cœur* ou aux autres Ligues auxiliaires.

7° **Pour les Enfants,** se faire inscrire dans la *Ligue des Benjamins ou des Tharsicius* et s'abonner au *Mot d'ordre* mensuel.

8° Offrir souvent ses prières et ses sacrifices dans le même but.

9° Enfin, si certaines âmes désirent faire davantage, elles pourront, avec la permission de leur Directeur spirituel, s'offrir en victimes pour que le Règne du Sacré-Cœur arrive.

Article VI. — CEREMONIAL

Remarque préliminaire.

L'Intronisation peut se faire dans une famille au sens ordinaire du mot. Elle se pratique aussi, et avec grand fruit, dans les Communautés religieuses, dans les écoles, pensionnats, collèges, orphelinats, cercles d'études, salles d'œuvres, etc. — enfin sur les places publiques, au nom d'une paroisse ou d'une population toute entière.

Nous donnons ici le Cérémonial à suivre pour chacun de ces cas. Mais auparavant, nous plaçons

---

1 *Le Règne Social du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes*, revue mensuelle de l'Intronisation. 5 francs par an pour la France et la Belgique : 10 francs pour les autres pays. — Abonn. facultatif de soutien : 10 frs par an.

ici quelques remarques générales. Elles ont en vue la famille ordinaire, mais on les adaptera aisément aux cas similaires.

Solennité extérieure de l'Intronisation.

Dans un but de piété et d'apostolat, il importe qu'un certain éclat extérieur soit donné à cette cérémonie de l'Intronisation.

Pour cela, on conviendra d'une date marquante pour la famille, par exemple : la fête du père ou de la mère, un anniversaire aimé, une solennité de l'Eglise, un premier vendredi du mois, etc., afin qu'à cette date toute la famille soit présente ou, du moins, unie de cœur. S'il y avait un absent, quelques mots tracés en temps opportun, iraient lui prouver que malgré la distance, les parents et les enfants vivent inséparables, dans l'amour du Cœur de Jésus. On pourra inviter aussi quelques amis.

Pour gagner les indulgences, la présence du prêtre doit être assurée, si elle est possible (1). En ouvrant les foyers au prêtre, l'Intronisation établit le trait d'union qui, selon l'esprit de l'Eglise, doit exister entre le sanctuaire de la famille et le sanctuaire de l'Eglise. Dans l'un comme dans l'au-

---

1 Pour gagner les indulgences attachées à la pieuse pratique de l'Intronisation, il est nécessaire que les familles se consacrent au Sacré-Cœur dans chaque maison par l'entremise d'un prêtre. Ces indulgences ne sont pas assignées à la cérémonie qui se ferait à l'église d'une manière collective. — Quand faut-il estimer qu'il y a impossibilité d'assurer la présence d'un prêtre pour qu'un laïque puisse installer l'image du Sacré-Cœur, préalablement bénite, et réciter la formule de Consécration? — Rép. : cette décision relève du jugement prudent de l'Ordinaire du lieu. (*S. Pénitencerie Apostolique, Décret du 1er mars 1918.*)

tre, c'est le prêtre qui porte la parole de vie.

Les membres des œuvres de bienfaisance et d'apostolat sont fortement invités à préparer et à seconder l'action du prêtre pour gagner à l'Intronisation les familles qu'ils visitent. Ils assureront ainsi les meilleurs fruits à leur noble dévouement.

Le jour de l'Intronisation.

Au jour de l'Intronisation, il est à désirer qu'on fasse dire une messe à l'intention de ceux qui vont se consacrer. Toute la famille y communiera (autant que possible) pour demander le triomphe du Sacré-Cœur, et en esprit d'amour et de réparation.

A l'heure fixée pour la cérémonie du foyer, toute la famille se réunit au *salon*, (1) ou dans *la pièce principale* de la maison.

L'Image du Sacré-Cœur (statue, peinture ou gravure) aussi artistique que possible, y a été disposée d'avance sur un petit autel orné de fleurs et de lumières.

Revêtu du surplis et de l'étole, le prêtre le bénit conformément au rituel.

Lui-même, autant que possible, l'installe à la place d'honneur convenue, au milieu des portraits de famille.

Tous récitent le *Credo* pour affirmer leur foi.

Le prêtre explique alors en quelques mots le

---

[2] Les raisons que l'on apporte parfois à l'encontre de cette Intronisation au salon, ne sont souvent que des prétextes qui dissimulent mal un respect humain trop subtil. Aucune manifestation sociale, digne et sérieuse, ne peut offenser la vue de Celui qui daigna présider en personne les noces de Cana. Ne sommes-nous pas toujours sous le regard et en la présence de Dieu? L'image sacrée ne peut que contribuer à ce que tout soit convenable dans le ménage chrétien.

sens de ce grand acte familial, et les obligations de vie chrétienne qui en découlent.

Puis, il lit à haute voix la formule de consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur de Marie Immaculée.

Une prière rappelle le souvenir des absents et des chers défunts.

Après la prière de réparation : *Gloire au Sacré-Cœur de Jésus*, le *Salve Regina* et les invocations indiquées au cérémonial, le prêtre bénit l'assistance, et tous les membres présents signent le document familial ou authentique de l'Intronisation par lequel ils renouvellent leurs promesses de vie chrétienne et s'engagent à célébrer désormais la fête du Sacré-Cœur de Jésus, *le Vendredi après l'octave du Saint Sacrement*, comme une grande fête de l'Eglise, chômée si possible, sanctifiée par la sainte Communion — et comme la plus belle fête de famille, qui au foyer, aura ses petits extras, surtout pour les enfants, afin que les plus petits apprennent de bonne heure à connaître et à aimer l'Ami divin qui quoique invisible, préside aux destinées d'une maison qui est tout à fait la sienne.

Qu'il soit là comme dans un sanctuaire intime, pour y pénétrer de son influence et de son esprit tous les membres de ce foyer béni dans leurs pensées, leurs paroles et leurs œuvres.

L'acte de consécration sera renouvelé souvent, spécialement aux jours de deuil et des principaux événements de la vie familiale — *avec solennité*, au moins une fois chaque année et à la fête du Sacré Cœur.

I. — Cérémonial pour les Familles.

Béni et indulgencié par les Souverains Pontifes Pie X, Benoît XV et Pie XI et conforme aux réponses de la Sacrée Pénitencerie Apostolique du 1er *mars* 1918, *publiées dans les Acta Apostolicæ Sedis* du 1er avril 1918.

Le Prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, bénit l'Image du Sacré-Cœur.

Benedictio Imaginis Sacratissimi Cordis Jesu Christi Domini Nostri.

V. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*
R. Qui fecit cœlum et terram.
V. *Dominus vobiscum.*
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui Sanctorum tuorum imagines pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur, hanc, quæsumus, Imaginem in honorem et memoriam Sacratissimi Cordis Unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi adaptatam, benedicere et sanctificare digneris; et præsta ut quicumque coram Illa Cor Sacratissimi Unigeniti Filii tui suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu, a te gratiam in præsenti, et æternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum.
Amen.

(Ultimo aspergat aqua benedicta).

Après la bénédiction, le prêtre lui-même ou, s'il ne peut le faire commodément, le père ou un autre membre de la famille, installe l'image du Sacré-Cœur à la place d'honneur qui lui a été réservée.

Tous réciteront alors à haute voix le *Credo*, afin de rendre un témoignage explicite de la foi de toute

la famille.

Le prêtre rappelle ce que Notre Seigneur attend des familles qui lui sont plus particulièrement consacrées — *les bénédictions spéciales* et surabondantes dont elles sont l'objet — le grand devoir pour la famille de renouveler constamment cette Consécration comme prière familiale.

Acte de Consécration des Familles.

(LU PAR LE PRÊTRE)

FORMULE REQUISE POUR GAGNER LES INDULGENCES.

Cœur Sacré de Jésus, — Vous qui avez manifesté à Sainte Marguerite-Marie — le désir de régner sur les familles chrétiennes, — nous venons aujourd'hui — proclamer votre Royauté la plus absolue sur la nôtre. — Nous voulons vivre désormais de votre vie, — nous voulons faire fleurir dans notre sein, — les vertus auxquelles Vous avez promis la paix dès ici-bas, — nous voulons bannir loin de nous — l'esprit mondain que Vous avez maudit.

Vous régnerez sur nos intelligences — par la simplicité de notre foi. — Vous régnerez sur nos cœurs — par l'amour sans réserve — dont ils brûleront pour Vous — et dont nous entretiendrons la flamme — par la réception fréquente de votre divine Eucharistie.

Daignez, ô divin Cœur, — présider nos réunions, — bénir nos entreprises spirituelles et temporelles, — écarter nos soucis, — sanctifier nos joies, — soulager nos peines, — Si jamais l'un ou l'autre d'entre nous — avait le malheur de Vous affliger, — rappelez-lui, ô Cœur de Jésus, — que Vous êtes bon et miséricordieux — pour le pécheur pénitent. — Et quand sonnera l'heure de la séparation, — quand la mort viendra jeter le deuil au milieu de nous, — nous

serons tous, — et ceux qui partent et ceux qui restent, — soumis à vos décrets éternels, — Nous nous consolerons — par la pensée qu'un jour viendra où toute la famille, — réunie au Ciel, — pourra chanter à jamais — vos gloires et vos bienfaits.

Daigne le Cœur Immaculé de Marie, — daigne le glorieux Patriarche saint Joseph — Vous présenter cette consécration — et nous la rappeler tous les jours de notre vie ! — **Vive le Cœur de Jésus, — notre Roi et notre Père ! (1).**

Personne ne devant manquer au foyer en un jour si solennel, à cette heure bénie, évoquons le souvenir et la présence des chers défunts de la famille et récitons pour eux et pour les absents un *Pater* et un *Ave*.

Ensuite, tous récitent à genoux la prière suivante :

Prière.

(Lue par le Prêtre et toute la famille.)

Gloire au Sacré-Cœur de Jésus, — pour la miséricorde infinie — dont Il a usé envers les heureux serviteurs, — les membres de ce foyer, — qu'Il a choisi entre mille autres, — comme un héritage d'amour — et un sanctuaire de réparation — où on Le dédommagera de l'ingratitude des hommes!

Quelle n'est pas, — ô Seigneur Jésus! — la confusion de cette portion de votre troupeau

---

1 *Texte approuvé par S. S. Pie X à la demande du Proc. Gén. de la Cong. des Sacrés-Cœurs, Picpus.* (Rescrit du 19 mai 1908.)

CONCORDAT CUM ORIGINALI.

In S. Pœnitentiaria apost., die 22 *Junii* 1918.
L. S. JO BAPT. MENGHINI, subst. pro indulgentiis.

fidèle — en acceptant l'honneur insigne — de Vous voir présider notre famille! Comme elle Vous adore en silence — et se réjouit — de Vous voir partager sous le même toit — les fatigues, — les soucis — et les joies innocentes de vos enfants! — Nous ne sommes pas dignes, — il est vrai, — que Vous entriez sous cet humble toit; — mais déjà Vous avez prononcé la parole — qui nous rassure — lorsque Vous nous avez révélé — la beauté de votre Cœur très saint, — et nos âmes qui ont soif de Vous — ont trouvé dans la blessure de votre Côté, — ô bon Jésus, — les eaux vives — qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

Ainsi donc, contrits et confiants, — nous venons nous donner à Vous — qui êtes la vie immuable. — Restez au milieu de nous, — ô Cœur trois fois saint, — car nous sentons l'irrésistible besoin — de Vous aimer et de Vous faire aimer, — Vous qui êtes le buisson ardent — qui doit embraser le monde, — pour le purifier. Oh! oui, que cette maison soit pour Vous — un asile aussi doux que celui de Béthanie, — où Vous puissiez trouver le repos — près des âmes aimantes — qui ont choisi la meilleure part — dans l'heureuse intimité de votre Cœur! — Qu'elle soit, — ô Sauveur aimé, — pendant l'exil que Vous infligent vos ennemis, — un humble mais hospitalier refuge — semblable à celui de l'Egypte.

Venez, Seigneur Jésus, venez, — car ici, comme à Nazareth, — on aime d'un tendre amour la Vierge Marie, — cette douce Mère — que Vous-même nous avez donnée. — Venez remplir par votre douce présence — les vides que le malheur et la mort — ont laissés parmi nous. — O Ami très fidèle, — si Vous aviez été ici aux tristes heures — de la douleur et du deuil, — nos lar-

mes auraient été moins amères, — nous aurions senti le baume salutaire — sur ces secrètes blessures — que Vous seul connaissez... — Venez, — car voici que s'approche peut-être pour nous — le soir angoissant des chagrins — et que décline le jour fugitif — de notre jeunesse et de nos illusions. — Restez avec nous, — car déjà il se fait tard, — et le monde pervers — veut nous envelopper — des ombres de ses négations — alors que nous ne voulons nous attacher qu'à Vous, — parce que seul Vous êtes la Voie, — la Vérité et la Vie. — Laissez entendre, ô Jésus, — ces mots des temps passés : — « *Il faut qu'aujourd'hui — vous me donniez l'hospitalité — dans cette maison* (1). »

Oui, Seigneur, — établissez ici votre séjour, — pour que nous vivions de votre amour — et dans votre compagnie, — nous qui Vous proclamons notre Roi, — car nous n'en voulons pas d'autre que Vous.

Aimé, béni et glorifié, — soit à jamais dans ce foyer, — le Cœur triomphant de Jésus ! — Que son règne arrive ! — Ainsi soit-il !

On récite le *Salve Regina*, comme hommage d'amour au Cœur Immaculé de Marie.

Salut, ô Reine, Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, et notre espérance, salut.

Enfants d'Eve, exilés, nous élevons vers vous nos cris de détresse.

Vers vous nous soupi-

Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve.

Ad te clamamus, exules filii Hevæ.

Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac

1 Lc. XIX, 5.

rons dans cette vallée de larmes.

De grâce, notre Avocate, tournez vers nous les regards si doux de de votre miséricorde. Et, après cet exil, faites-nous voir Jésus, le fruit béni de vos entrailles.

O clémente, ô bonne, ô douce Vierge Marie!

lacrymarum valle.

Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.

O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous! (trois fois).
Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous!
Saint Joseph, priez pour nous!
Sainte Marguerite-Marie, priez pour nous!
Vive le Cœur Sacré de Jésus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le Prêtre bénit l'assistance :

Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende et repose sur vous.

Tous les membres présents signent en double exemplaire le *Document Familial* (1) ou authentique de l'Intronisation. L'un est conservé avec les souvenirs de famille, l'autre est envoyé à un secrétariat avec *adresse complète* de la famille. Le demander aux *Secrétariats*.

Si la famille désire en outre entrer dans *l'Association pieuse du Règne Social du Sacré-Cœur*, elle en fait la demande sur l'exemplaire du document familial qui est envoyé au Secrétariat.

---

1 Voir au verso de la couverture, la reproduction en petit, de ce document.

Indulgences.

1° Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, à tous les membres de la famille qui, au moins contrits de cœur, assisteront pieusement à la cérémonie de l'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans leur foyer;

2° Indulgence plénière aux mêmes si, s'étant confessés et ayant communié ce jour-là, ils visitent une église ou un oratoire public et y récitent quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

3° Indulgences de 300 jours aux mêmes, une fois dans l'année, le jour où ils renouvellent leur Acte de Consécration, devant l'image du Sacré-Cœur de Jésus.

4° Indulgence plénière aux mêmes, ce même jour si, s'étant confessés et ayant communié, ils renouvellent leur Acte de Consécration, visitent ensuite une église ou un oratoire public et récitent quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

N. B. — Les indulgences que le Pape Pie X avait accordées aux évêques du Chili et que le Pape Benoît XV avait étendues à l'Univers Catholique dans sa Lettre au R. P. Mateo, le 27 avril 1915, *ont été augmentées par le décret de la S. Pénitencerie du 1er mars* 1918.

Par un Rescrit du 10 *décembre* 1923, *ces Indulgences qui n'avaient été accordées que pour dix ans, ont été prorogées* in perpetuum (pour toujours) *par la S. Pénitencerie apostolique.*

De plus, pour gagner ces indulgences, la S. Pénitencerie précise que la Consécration se fasse dans la forme établie depuis le commencement dans l'Œuvre de l'Intronisation, *c'est-à-dire* 1° *qu'elle ait lieu dans la maison et non à l'église;* 2° *que le prêtre bénisse l'image ;* 3° *qu'il l'installe, autant que possible, lui-même à la place d'honneur de la maison;* 4° *qu'il récite l'Acte de Consécration,* en se servant du texte approuvé et indulgencié par le rescrit du 19 mai 1908.

II. — Cérémonial pour les autres groupements.

Note. — Le Décret de la S. Pénitencerie du 1er mars 1918 rend obligatoire pour le gain des indulgences, l'emploi d'une formule de consécration déterminée, lorsqu'il s'agit de l'Intronisation dans une famille au sens ordinaire du mot.

La question pouvait se poser si les familles dans un sens plus étendu, comme par exemple les Communautés, les Paroisses , les Collèges, les Ecoles, etc. peuvent gagner ces mêmes indulgences en faisant l'Intronisation. Et en supposant qu'elles peuvent en bénéficier, doivent-elles pour cela se servir de la même consécration exigée pour les familles ordinaires ?

Le T. R. Père Flavien Prat, Supérieur Général de la Congrégation des S.S. Cœurs, soumit cette double question au jugement de Rome.

Par un Rescrit du 30 décembre 1924, la S. Pénitencerie répondit *que ces mêmes indulgences peuvent être gagnées par les groupements indiqués, à la seule condition qu'ils se servent d'une formule approuvée par l'Ordinaire.*

La Direction Générale de l'Intronisation a donc fait approuver par l'Ordinaire les formules que nous présentons ici, et qui suffisent par conséquent pour gagner les indulgences. Ce sont ces formules qui sont *officielles* pour l'Œuvre de l'Intronisation. Si pour quelque grave motif on devait s'en écarter, il faudrait faire approuver la nouvelle formule, sous peine de perdre les indulgences.

Cette observation regarde donc toutes les famules de consécration qui vont suivre, alors que pour les familles, il faut se tenir strictement au Cérémonial qui précède.

Intronisation du Sacré-Cœur dans une Communauté.

Le Prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, bénit l'image du Sacré-Cœur.

Benedictio Imaginis Sacratissimi Cordis Jesu Christi Domini Nostri.

V. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*
R. Qui fecit cœlum et terram.
V. *Dominus vobiscum.*
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui Sanctorum tuorum imagines pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur, hanc quæsumus, Imaginem in honorem et memoriam Sacratissimi Cordis Unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi adaptatam, benedicere et sanctificare digneris ; et præsta, ut quicumque coram illa Cor Sacratissimi Unigeniti Filii tui suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu, a te gratiam in præsenti, et æternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum.

Amen.

(Ultimo aspergat aqua benedicta).

Après la bénédiction, le prêtre lui-même ou, s'il ne peut le faire commodément, le Supérieur ou un membre de la Communauté installe l'image du Sacré-Cœur à la place d'honneur qui lui a été réservée.

Tous réciteront alors à haute voix le *Credo*, afin de rendre témoignage explicite de la foi de toute la Communauté.

Le prêtre rappelle ce que Notre Seigneur attend des Communautés qui Lui sont plus particulièrement consacrées, et les bénédictions spéciales et surabondantes dont elles sont l'objet.

ACTE DE CONSÉCRATION. (Lu par le prêtre.)

Cet acte de consécration peut être remplacé par celui que nous donnons plus loin, p. 106.

Cœur Sacré de Jésus, — Vous qui avez manifesté à Sainte Marguerite-Marie — le désir de régner sur le monde entier, — nous venons aujourd'hui — proclamer votre Royauté la plus absolue — sur notre Communauté. — Nous voulons vivre désormais de votre Vie — nous voulons faire fleurir dans notre sein — les vertus auxquelles vous avez promis la paix dès ici-bas: — Nous voulons bannir loin de nous — l'esprit mondain que vous avez maudit. — Nous voulons nous imprégner de plus en plus — de l'esprit religieux que vous chérissez tant.

Vous régnerez sur nos intelligences — par la simplicité de notre foi. — Vous régnerez sur nos cœurs — par l'amour sans réserve —. dont ils brûleront pour vous — et dont nous entretiendrons la flamme — par la réception fréquente de votre divine Eucharistie.

Daignez, ô divin Cœur, — présider nos réunions, — bénir nos entreprises spirituelles et temporelles, — écarter nos soucis, — sanctifier nos joies, — soulager nos peines. — Si jamais l'un ou l'autre d'entre nous — avait le malheur de vous affliger, — rappelez-lui, ô Cœur de Jésus, — que vous êtes bon et miséricordieux — pour le pécheur pénitent. — Et quand sonnera l'heure de la séparation, — quand la mort viendra jeter le deuil au milieu de nous, — nous serons tous, — et ceux qui partent et ceux qui restent, — soumis à vos décrets éternels: — Nous nous consolerons — par la pensée qu'un jour viendra où toute la Communauté, — réunie au Ciel, — pourra chanter à jamais — vos gloires et vos bienfaits.

Daigne le Cœur Immaculé de Marie, — daigne le glorieux Patriarche Saint Joseph, — daignent nos saints Patrons et nos Fondateurs, — vous présenter cette consécration — et nous la rappeler tous les jours de notre vie!

Vive le Cœur de Jésus — notre Roi et notre Père !

On évoque le souvenir et la présence des chers défunts et des absents de la Communauté, en récitant pour eux un *Pater* et un *Ave*.

Ensuite tous disent en commun *la Prière* suivante, ou la *consécration spéciale* que nous donnons à la suite du Cérémonial, si elle n'a pas été dite déjà.

Prière.

Gloire au Sacré-Cœur de Jésus, — pour la miséricorde infinie — dont Il a usé envers ses heureux serviteurs, — les membres de cette communauté — qu'Il a choisie entre mille autres, — comme un héritage d'amour — et un sanctuaire de réparation — où on Le dédommagera de l'ingratitude des hommes!

Quelle n'est pas — ô Seigneur Jésus ! — la confusion de cette portion de votre troupeau fidèle — en acceptant l'honneur insigne — de Vous voir présider notre famille religieuse ! — Comme elle Vous adore en silence — et se réjouit — de Vous voir partager sous le même toit — les fatigues — les soucis — et les joies innocentes de vos enfants ! — Nous ne sommes pas dignes — il est vrai, — que Vous entriez sous cet humble toit; — mais déjà Vous avez prononcé la parole — qui nous rassure — lorsque Vous nous avez révélé — la beauté de votre Cœur très saint, — et nos âmes qui ont soif de Vous — ô bon Jésus, — ont trouvé dans la blessure de votre Côté, — les eaux vives — qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

Ainsi donc, contrits et confiants, — nous venons nous donner à Vous — qui êtes la vie immuable. — Restez au milieu de nous, ô Cœur trois fois saint, — car nous sentons l'irrésistible besoin — de Vous aimer et de Vous faire aimer, — Vous qui êtes le buisson ardent — qui doit embraser le monde — pour le purifier. Oh! oui, que cette maison soit pour Vous — un asile aussi doux que celui de Béthanie, — où Vous puissiez trouver le repos — près des âmes aimantes — qui ont choisi la meilleure part — dans l'heureuse intimité de votre Cœur! — Qu'elle soit, — ô Sauveur aimé, — pendant l'exil que Vous infligent vos ennemis, — un humble mais hospitalier refuge — semblable à celui de l'Egypte.

Venez, Seigneur Jésus, venez, — car ici, comme à Nazareth, — on aime d'un tendre amour la Vierge Marie, — cette douce Mère — que Vous-même nous avez donnée. - Venez remplir par votre douce présence — les vides que le malheur et la mort — ont laissés parmi nous, — O Ami très fidèle, — si Vous aviez été ici aux tristes heures — de la douleur et du deuil, — nos larmes auraient été moins amères, — nous aurions senti le baume salutaire — sur ces secrètes blessures — que Vous seul connaissez... — Venez, — car voici que s'approche peut-être pour nous — le soir angoissant des chagrins — et que décline le jour fugitif — de notre jeunesse et de nos illusions. — Restez avec nous, — car déjà il se fait tard, — et le monde pervers veut nous envelopper — des ombres de ses négations, — alors que nous ne voulons nous attacher qu'à Vous, — parce que seul Vous êtes la Voie, — la Vérité et la Vie. — Laissez étendre, ô Jésus, — ces mots des temps passés : — « *Il faut qu'au-*

jourd'hui — vous me donniez l'hospitalité — dans cette maison. »

Oui, Seigneur, — établissez ici votre séjour, — pour que nous vivions de votre amour — et dans votre compagnie, — nous qui Vous proclamons notre Roi, — car nous n'en voulons pas d'autre que Vous.

Aimé, béni et glorifié, — soit à jamais dans cette Communauté, — le Cœur triomphant de Jésus ! — Que son règne arrive! — Ainsi soit-il!

On récite le *Salve Regina*, comme hommage d'amour au Cœur Immaculé de Marie.

Salut, ô Reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, et notre espérance, salut.	Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve.
Enfants d'Eve, exilés, nous élevons vers vous nos cris de détresse.	Ad te clamamus, exules filii Hevæ.
Vers vous nous soupirons dans cette vallée de larmes.	Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.
De grâce, notre Avocate, tournez vers nous les regards si doux de votre miséricorde. Et après cet exil, faites-nous voir Jésus, le fruit béni de vos entrailles.	Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.
O clémente, ô bonne, ô douce Vierge Marie!	O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous! (3 fois).
Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous!
Saint Joseph, priez pour nous!
Sainte Marguerite-Marie, priez pour nous!
Vive le Cœur Sacré de Jésus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le Prêtre bénit l'assistance :

Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende et repose sur vous.

On signe en double exemplaire le *Document Familial* ou authentique de l'Intronisation. L'un est conservé dans la Communauté, l'autre est envoyé à un secrétariat avec *adresse complète*. Le demander aux *Secrétariats*.

Indulgences : voir p. 99.

ACTE DE CONSÉCRATION SPECIAL

Cœur Sacré de Jésus, — **Cœur divin**, — **réellement** présent au milieu de nous, — en ce monastère de.... — vous nous avez fait vôtres, — depuis longtemps, — par la grâce du saint baptême. — Par celle de notre profession religieuse, — Vous nous avez choisis, — pour être entièrement à Votre service. — Bien des fois — nous nous sommes consacrés à Vous — dans l'intimité de notre âme, — et chaque année, — nous faisons l'acte solennel et public — prescrit par nos Constitutions. — Aujourd'hui, cependant, — nous voici réunis devant Vous — ô Jésus, — pour vous faire de nous — une oblation plus spéciale encore.

Nous vous proclamons notre Roi, — notre Maître, — notre Epoux! — Notre misère est grande, — Par les mérites des souffrances — de votre Cœur divin agonisant d'amour pour nous, — par le sang qu'il a répandu pour racheter nos âmes, — nous vous demandons avec ferveur — d'être fidèles à la promesse — que nous vous faisons aujourd'hui — de toujours vous reconnaître publiquement, — dans notre existence collective de Communauté — et dans notre vie spirituelle personnelle, — comme notre Roi, — notre Maître et notre Epoux.

Cœur de Jésus, — vous êtes notre Roi. — La loi de votre Cœur, — voilà celle que nous voulons suivre : — loi de sacrifice, — d'humilité — d'abnégation, — de mansuétude, — d'abandon.— Devant votre Cœur s'éteindront — tous nos mesquins désirs de révolte et de critique, — tous nos sentiments étroits de jalousie, — d'aigreur et de dépit ; — devant Vous s'évanouira — toute recherche de notre amour-propre — et de nos aises; — devant Vous, — ô Roi doux et humble de cœur, — s'apaiseront toutes nos luttes et nos antipathies. — Nous vous promettons de vivre dans la paix de la charité fraternelle; — de nous montrer, — partout et toujours, — loyaux, fidèles, sincères à votre égard, — ô notre Roi! — à l'égard des Supérieurs — qui détiennent votre autorité, — à l'égard de tous nos Frères — (de toutes nos Sœurs,) — avec le plus petit desquels (la plus petite desquelles) — vous daignez vous identifier. — Et nous ferons humblement pénitence — de tous nos manquements — à cette loi de votre Cœur. — Puissions-nous, — en vous faisant régner en nous, — vous faire aussi régner autour de nous !

Cœur de Jésus, — vous êtes notre Maître. — Nos œuvres, — nos travaux, — nos emplois — seront exclusivement ceux que vous nous imposerez, — ceux que vous daignerez nous confier. Sans choix, sans préférence, — nous accepterons ce que vous nous commandez — par la voix de ceux qui vous représentent. — Qu'importent nos répugnances, — nos peines, nos fatigues! — Nous ferons tout, uniquement pour Vous, — dans le seul but de promouvoir votre gloire, — de faire votre bon plaisir — toujours, sans relâche, — tant que nous aurons un souffle de vie; — sans salaire, sans récompense, — sinon Vous-même! — comme les serviteurs (servantes)

de votre Cœur. — constamment sous votre regard de Maître divin. — Vous couperez, — vous briserez, — vous abaisserez, — vous élèverez. — Et nous dirons : — « Que votre volonté soit faite ! » — prêts à tout souffrir — en esprit de pénitence et d'apostolat. — Car en vous servant ainsi, fidèlement et intégralement, — ce sera notre ambition — de vous gagner des serviteurs nombreux et fidèles.

Cœur de Jésus, — vous êtes notre Epoux. — Nous voulons aller à Vous. — chacun d'entre nous, — avec l'amour, — la tendresse, — le désintéressement d'une épouse. — Dès le matin, — notre cœur vous offrira — l'hommage de son exclusive affection, — et tout le long du jour, — en petits présents d'amour, — les sacrifices — que l'accomplissement du devoir lui aura coûtés. — Toutes nos actions, — les plus vulgaires comme les plus importantes, — nos petites épreuves et nos chagrins cuisants, — nous vous offrirons tout, ô Cœur sacré ! — Notre pensée se tournera continuellement vers Vous, — pour vous tenir compagnie — dans l'isolement où vous laisse le monde. — Travail, peine, souffrance, sacrifice, — voilà le bois qui entretiendra dans notre cœur — comme un brasier d'amour, — pour compenser, — à l'égard du vôtre, — la froideur des hommes. — Vous vivez au milieu de nous, — tout palpitant d amour, — demandant, attendant l'amour, — et l'amour vous est refusé. — Nous, vos épouses, — nous viendrons vous le donner constamment. — Nous voulons que toutes les facultés de notre âme — n'agissent que par amour; — que notre cœur ne batte que par amour; — que nous ne vivions que d'amour — pour consoler votre Cœur abandonné — que nos pensées et nos actions — soient comme le baume d'amour — qu'il nous soit don-

né de verser sur vos plaies; — que notre bonheur et nos joies — ne soient qu'en Vous et près de Vous; — qu'enfin tout nous soit indifférent ici-bas, — sinon vous plaire, — vous aimer, — vous consoler. —Epouses, nous n'avons qu'un but : — nous rapprocher plus près du Cœur de notre Epoux, — être entièrement unies à Lui, — être cachées, perdues, consumées en Lui par l'amour. — Vierges sages, — nous n'aurons qu'une préoccupation : — tenir dans nos mains — nos lampes toujours brûlantes, — donnant tout à l'Epoux, — ne lui refusant jamais rien, — l'attendant avec vigilance. — Et ainsi, toujours aimantes et fidèles, — puissions-nous vous faire aimer !

O Cœur de Jésus, — nous ne pouvons rien sans Vous, — puisque c'est de Vous — que nous vient toute grâce. — O Soleil de Justice, — soyez le soleil de notre vie, — et que nos âmes tournées vers Vous —en soient illuminées et vivifiées. — Acceptez, — avec les promesses que nous venons de faire, — notre ferme résolution — de tendre à la perfection, — comme notre profession religieuse nous y oblige. — Donnez-nous maintenant la grâce — de saisir toute la portée pratique de nos engagements, — et, à l'avenir, — celle de les exécuter sans défaillance.

O Cœur sacré, — divin et souffrant, — nous allons dès ce jour — commencer une nouvelle vie, — et afin que nos âmes — soient plus pures et plus fortes, — nous vous demandons humblement, — par les mérites de vos angoisses — et de votre mort pour nous, — le pardon de toutes nos fautes, — imperfections et souillures — qui vous déplaisent en nous.

Cœur de Jésus, — Roi, Maître et Epoux de cette famille religieuse — et de chacune de nos âmes, — ayez pitié de nous : — nous mettons notre confiance en Vous ! Ainsi soit-il.

Intronisation du S. Cœur dans les Ecoles, Salles d'Œuvres, etc...

Le Prêtre revêtu du surplis et de l'étole, bénit l'image du Sacré-Cœur.

Benedictio Imaginis Sacratissimi Cordis Jesu Christi Domini Nostri.

V. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

R. Qui fecit cœlum et terram.

V. *Dominus vobiscum.*

R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui Sanctorum tuorum imagines pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur, hanc quæsumus, Imaginem in honorem et memoriam Sacratissimi Cordis Unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi adaptatam, benedicere et sanctificare digneris; et præsta ut quicumque coram illa Cor Sacratissimi Unigeniti Filii tui suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu, a te gratiam in præsenti et æternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum.

Amen.

(Ultimo aspergat aqua benedicta).

Après la bénédiction, le prêtre lui-même ou, s'il ne peut le faire commodément, le maître ou la maîtresse installe l'image du Sacré-Cœur à la place d'honneur qui lui a été réservée.

Tous réciteront alors à haute voix le *Credo*, afin de rendre un témoignage explicite de foi.

Le prêtre rappelle ce que N. Seigneur attend des institutions qui lui sont plus particulièrement consacrées — *les bénédictions spéciales* et surabondantes dont elles sont l'objet — le grand devoir pour elles de renouveller constamment cette Consécration comme une prière familiale.

Acte de Consécration

(récité par le prêtre)

Cœur Sacré de Jésus, — Vous qui avez manifesté à Sainte Marguerite-Marie — le désir de régner sur le monde entier, — nous venons aujourd'hui — proclamer votre Royauté la plus absolue — sur notre école (collège, pensionnat, etc.) — Nous voulons désormais — étudier sous votre regard, — nous voulons pratiquer les vertus — propres à notre âge; — nous ne voulons pas de l'esprit sectaire — des écoles sans Dieu — où l'on Vous méprise ou Vous ignore.

Vous régnerez sur nos intelligences — par la simplicité de notre foi — Vous régnerez sur nos cœurs — par l'amour sans réserve — dont ils brûleront pour Vous — et dont nous entretiendrons la flamme — par la réception fréquente — de votre divine Eucharistie.

Daignez, ô divin Cœur, — présider nos études et les bénir, — sanctifier nos joies, — soulager nos petites peines. — Si jamais l'un ou l'autre d'entre nous — avait le malheur de Vous affliger, — rappelez-lui, ô Cœur de Jésus, — que Vous êtes bon et miséricordieux — pour l'enfant repentant. — Et, nos études terminées, — quand nous n'aurons plus nos Maîtres (Maîtresses) — pour nous guider au milieu des dangers — et de la corruption du monde, — nous suivrons toujours — la voie de vos commandements. — Nous Vous le promettons, ô Jésus, — dans toute la sincérité de notre âme.

Daigne le Cœur Immaculé de Marie, — daigne le glorieux Patriarche Saint Joseph, — Vous présenter cette consécration — et nous la rappeler — tous les jours de notre vie! — VIVE LE CŒUR DE JESUS, — NOTRE ROI ET NOTRE PÈRE !

Personne ne devant manquer ici en ce jour solennel, à cette heure bénie, évoquons le souvenir et la présence des chers défunts de l'Ecole (collège, pensionnat, etc.) et récitons pour eux et pour les absents un *Pater* et un *Ave*.

Prière

(*récitée par tous ensemble avec le prêtre*)

Gloire au Sacré-Cœur de Jésus, — pour la miséricorde infinie — dont Il a usé envers les élèves privilégiés de cette Ecole (collège, pensionnat, etc.), — en la (le) choisissant entre mille autres, — comme un héritage d'amour — et un sanctuaire de réparation — où on le dédommagera — de l'ingratitude des hommes!

Quelle n'est pas, ô Seigneur Jésus! — la confusion de cette portion de votre troupeau fidèle — en acceptant l'honneur insigne — de Vous voir présider nos études! — Comme elle Vous adore en silence — et se réjouit de Vous voir partager, — sous le même toit, — les fatigues, les jeux et les joies innocentes — de vos enfants! — Nous ne sommes pas dignes, — il est vrai, — que Vous entriez sous cet humble toit; — mais déjà, Vous avez prononcé la parole qui nous rassure — lorsque Vous nous avez révélé votre Cœur très saint, — et nos âmes qui ont soif de Vous — ont trouvé dans la blessure de votre Côté, — ô bon Jésus, — les eaux vives — qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

Ainsi donc, — contrits et confiants, — nous venons nous donner à Vous — qui êtes la vie immuable. Restez au milieu de nous, — ô Cœur trois fois saint, — car nous sentons l'irrésistible besoin de Vous aimer, — Vous qui êtes le buisson ardent — qui doit embraser le monde, — pour le purifier. — Oh!

oui; que notre Ecole (collège, pensionnat, etc.) — soit pour Vous un asile aussi doux que celui de Béthanie, — où vous puissiez trouver le repos — près des âmes aimantes — qui ont choisi la meilleure part — dans l'heureuse intimité de vore Cœur! Qu'elle (qu'il) soit, ô Sauveur aimé, — pendant l'exil que Vous infligent vos ennemis, — un humble mais hospitalier refuge — semblable à celui de l'Egypte.

Répondant à votre appel, — nos dévoués (dévouées) maîtres (maîtresses) — ont voulu réaliser le désir de votre Cœur si aimant : — *Laissez venir à moi tous les petits enfants.* — Ils (elles) nous ont donc amenés (amenées) près de Vous — afin que Vous soyez notre Roi bien-aimé, — et que sous votre sceptre — nous travaillions à mieux Vous connaître, — à Vous aimer davantage, — à Vous donner nos jeunes cœurs, — conformément à votre désir.

Venez donc, Seigneur Jésus, venez, — car ici, comme à Nazareth, — on aime d'un tendre amour la Vierge Marie, — cette douce Mère — que Vous nous avez donnée. — A votre exemple, et grâce à votre protection, — nous voulons, nous aussi, — croître en âge, — en piété et en sagesse, — devant Dieu et devant les hommes. — Restez avec nous, — Vous qui aimez tant l'enfance et la jeunesse, — et préservez-nous toujours — des dangers et des illusions du monde. — Nous ne voulons nous attacher qu'à Vous, — parce que seul Vous êtes la Voie, — la Vérité, — la Vie. — Laissez entendre, ô Jésus, — ces mots des temps passés : — Il faut qu'aujourd'hui — vous me donniez l'hospitalité — dans cette maison.

Oui, Seigneur, — établissez ici votre séjour, — pour que nous vivions de votre amour — et dans votre compagnie, — nous qui Vous proclamons notre Roi, — car nous n'en voulons pas d'autre que Vous.

Aimé, béni et glorifié — soit à jamais dans cette Ecole (collège, pensionnat, etc.) — le Cœur triomphant

de Jésus! — Que son règne arrive! — Ainsi-soit-il!

On récite le *Salve Regina*, comme hommage d'amour au Cœur Immaculé de Marie.

Salut, ô Reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, et notre espérance, salut.

Enfants d'Eve, exilés, nous élevons vers vous nos cris de détresse.

Vers vous nous soupirons dans cette vallée de larmes.

De grâce, notre Avocate, tournez vers nous les regards si doux de de votre miséricorde. Et après cet exil, faites-nous voir Jésus, le fruit béni de vos entrailles.

O clémente, ô bonne, ô douce Vierge Marie!

Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve.

Ad te clamamus, exules filii Hevæ.

Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.

Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte

Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.

O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous (3 fois).
Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous!
Saint Joseph, priez pour nous!
Sainte Marguerite-Marie , priez pour nous!
Vive le Cœur Sacré de Jésus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le Prêtre bénit l'assistance :

Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende et repose sur vous.

On signe en double exemplaire le *Document Familial* ou authentique de l'Intronisation. L'un est conservé dans l'établissement; l'autre est envoyé à un secrétariat avec *adresse complète*. Le demander aux *Secrétariats*.

Indulgences : voir p. 99.

INTRONISATION DU SACRÉ-CŒUR SUR LES PLACES PUBLIQUES.

Il est fortement à conseiller qu'on prépare sérieusement cette grande Cérémonie par un Triduum de prédications qui expliqueront la portée profonde de cet hommage public à la Royauté du Sacré-Cœur.

Qu'on nomme des Commissions pour régler dans tous les détails les différents points du programme.

Le matin même, la Fête doit commencer à l'église par une Communion générale dans la (les) paroisse (s) de la ville, (de la commune, du quartier, etc.)

Les maisons seront pavoisées, si possible, et les rues enguirlandées.

Les prières du cérémonial peuvent être alternées de musique et de chant.

Il convient d'organiser un cortège, et de ne pas oublier l'hommage des fleurs qui sont déposées au pied de la Statue par les enfants.

Avant de procéder à la Bénédiction de la Statue, on en fera l'inauguration officielle et la remise aux autorités compétentes.

BENEDICTION DE LA STATUE

Le Prêtre revêtu du surplis et de l'étole, bénit l'image du Sacré-Cœur.

Benedictio Imaginis Sacratissimi Cordis Jesu Christi Domini Nostri.

V. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*
R. Qui fecit cœlum et terram.
V. *Dominus vobiscum.*
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui Sanctorum tuorum imagines pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur, hanc, quæsumus, Imaginem in honorem et memoriam Sacratissimi Cordis Unigeniti Filii tui Domini Nostri Jesu Christi adaptatam, benedicere et sanctificare digneris; et præsta ut quicumque coram illa Cor Sacratissimi Unigeniti Filii tui suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu, a te gratiam in præsenti et æternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum.

Amen.

(Ultimo aspergat aqua benedicta.)

Tous récitent alors avec ensemble le « *Credo* » en témoignage public de foi, et pour réparer l'apostasie sociale de notre époque. On pourrait aussi le faire chanter.

C'est ici que se place le (ou les) *discours de circonstance.*

ACTE DE CONSÉCRATION.

N.B. Cet Acte de consécration est récité au nom de tous par un prêtre ou par le maire, etc.

Cœur Sacré de Jésus, notre Dieu et notre Roi, — vous nous avez manifesté — par Sainte Marguerite-Marie — le désir de voir honorer en public — l'Image de votre divin Cœur. — Vous voulez régner sur le monde entier par votre amour, — Vous désirez ardemment — que nous nous consacrions à votre Cœur — et que nous vous fassions réparation — pour l'ingratitude des hommes. — C'est avec un profond respect — mais aussi avec une grande joie — que nous

venons aujourd'hui réaliser vos vœux.

Par l'Intronisation de cette Statue — nous reconnaissons que vous êtes notre Roi — et que vous devez être traité comme tel, — non seulement dans nos églises et dans nos foyers, — mais aussi dans la vie publique. — Prêtez l'oreille à nos cris triomphants : — Vous, Jésus-Christ, vous êtes le Roi de la gloire éternelle! — Vous seul êtes le Maître! — Vous seul êtes le Très Haut! — C'est vous qui avez créé l'univers — et sans vous rien n'a été fait. — Mais ce n'est pas seulement votre pouvoir et votre majesté — que nous proclamons aujourd'hui, ô Jésus; — nous voulons reconnaître aussi votre amour immense pour nous. — Voilà pourquoi nous vous redisons ici notre profonde gratitude — pour le don précieux de votre Eucharistie — et pour votre mort cruelle sur la Croix.

La pensée de votre amour sans bornes — éveille dans nos cœurs un grand regret de nos péchés — et de tous les crimes qui vous ont affligé dans cette ville. (dans cette commune, dans cette paroisse, etc.) — Cœur Sacré de Jésus — broyé par nos forfaits — ayez pitié de nous tous ! — Avec l'aide de votre grâce, nous ne pécherons plus, ô Jésus, — et c'est d'un cœur sincère que nous venons en ce jour — nous consacrer publiquement et irrévocablement à votre divin Cœur.

O Roi et Centre de tous les cœurs, — groupés dans un seul amour — nous nous donnons tous à vous; — les pauvres comme les riches — les vieillards comme les jeunes — les parents comme les enfants — les supérieurs comme les inférieurs. — A vous se consacre l'enfance encore innocente; — à vous l'adolescence exposée à tant de dangers et de séductions. — A vous les malades et les infirmes — les veuves et les orphelins — tous ceux qui gémissent sous le poids

de la croix. — A vous se consacrent encore toutes nos sociétés catholiques — résolues à se pénétrer profondément de votre esprit. — Tous nous abandonnons à votre infinie charité — ce que nous sommes et ce que nous possédons — notre présent et notre avenir. — Nous sommes à vous, maintenant et à jamais!

Désormais nous serons vos sujets toujours fidèles; — nous vous prouverons notre amour — en vivant et en mourant pour vous; — en proclamant à la face du monde — que vous seul êtes notre Roi et notre Fin dernière.—Plus les impies et les gouvernements athées mépriseront vos droits souverains — plus nous nous ferons un devoir de les reconnaître en paroles et en actes — dûssions-nous pour cela répandre notre sang!

Cœur de Jésus, obéissant jusqu'à la mort, — donnez-nous la force et le courage chrétiens — pour persévérer vaillamment dans ces résolutions — surtout dans notre vie sociale et publique. — Restez avec nous et en nous, Seigneur! — pour faire triompher votre amour — et confondre vos ennemis! — Nous vous le demandons par l'intercession du Cœur de Marie — votre Mère et la nôtre; — par celle de S. Joseph, Patron de l'Eglise universelle; — par celle des glorieux Patrons de notre ville (de notre commune, de notre paroisse, etc.)

Faites que bientôt, par le monde entier — retentisse ce cri de vos enfants dévoués : « GLOIRE AU DIVIN COEUR QUI NOUS A ACQUIS LE SALUT ! A LUI SOIT HONNEUR ET GLOIRE DANS LES SIÈCLES DES SIÈCLES! Ainsi-soit-il!

Pater et *Ave* pour les défunts et les absents.

Tous récitent alors en chœur et avec ensemble la prière suivante :

PRIÈRE.

Cœur Sacré de Jésus, —Dieu d'amour, — Prince de la Paix, — notre Sauveur et notre Bon Pasteur, — Samaritain miséricordieux, — Source de toute consolation, — notre Vie et notre Résurrection, — daignez abaisser vos regards sur nous — en ce moment solennel! — Nous venons de vous proclamer — notre Roi et notre Père. — Restez avec nous, Seigneur, — car le soir ténébreux — de l'impiété et de la corruption — ne cesse de nous menacer. — Faites qu'à l'abandon des autres — à leurs insultes et à leurs trahisons — nous opposions notre amour plus ardent, — notre service plus fidèle. — Nous vous jurons fidélité — jusqu'à la mort; — mais venez en aide à notre faiblesse ! — Transformez-nous tous — en soldats intrépides — de votre Sacré-Cœur!

Souvenez-vous de votre promesse — de bénir les maisons — où votre Image est honorée. — Bénissez-nous — au spirituel et au temporel; — veillez sur les berceaux des enfants; — protégez la jeunesse. — Soyez le soutien des parents, — le Père des orphelins, — la vertu des adolescents, — l'appui des vieillards, — le réconfort des malades, — la consolation des mourants.

Nous vous prions spécialement — pour les pauvres pécheurs de cette ville (de cette commune, de cette paroisse, etc.) — Comblez-les à tel point — des bienfaits de votre grâce — qu'ils se rendent sans tarder — à la douceur de votre amour, — et reviennent à vous, leur Père, — d'un cœur contrit et humilié. — Ayez aussi pitié de ceux-qui se sont écartés — de la seule Vérité catholique

Faites descendre sur nous tous — votre esprit de foi — de pureté — de charité héroïque. — Faites fleurir au milieu de nous — la dévotion

envers votre Sacré-Cœur — et par elle la Communion fréquente.

Avec une même ardeur — nous vous prions pour la sainte Eglise — pour votre Vicaire sur la terre, — le Souverain Pontife, — pour notre Evêque et nos prêtres — pour les missionnaires du monde entier, — pour notre Patrie (et pour nos Souverains,)

Aimé, loué et glorifié soit à jamais — dans cette ville (dans cette commune, dans cette paroisse, etc.) — le Cœur triomphant de Jésus! — Que son Règne arrive ! — Ainsi-soit-il.

Cœur de Jésus, régnez sur nos cœurs !
Cœur de Jésus, régnez sur nos familles !
Cœur de Jésus, régnez sur notre commune !
Cœur de Jésus, régnez sur notre patrie !
Cœur de Jésus, régnez sur le monde entier !

Ensuite, on récite ou l'on chante le « *Salve Regina* »comme un hommage d'amour au Cœur Immaculé de Marie.

Salut, ô Reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, et notre espérance, salut.

Enfants d'Eve, exilés, nous élevons vers vous nos cris de détresse.

Vers vous nous soupirons dans cette vallée de larmes.

De grâce, notre Avocate, tournez vers nous les regards si doux de de votre miséricorde. Et après cet exil, faites-nous voir Jésus, le fruit béni de vos entrailles.

Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve.

Ad te clamamus, exules filii Hevæ.

Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.

Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.

O clémente, ô bonne, ô douce Vierge Marie! O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous! (3 fois.)
Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous!
Saint Joseph, priez pour nous !
Sainte Marguerite-Marie , priez pour nous!
Vive le Cœur Sacré de Jésus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

La cérémonie se termine par la bénédiction du prêtre.

Indulgences : voir p. 99.

Remarque finale — Il ne nous est pas possible de prévoir un Cérémonial particulier pour tous les cas qui peuvent se présenter dans la pratique. Mais il sera aisé d'adapter à ces circonstances l'un ou l'autre des formulaires précédents. Qu'il s'agisse d'une salle d'œuvres, d'un hôpital, d'un bureau de journal, d'un cercle d'études, etc, on trouvera là un modèle à suivre. Cependant, qu'on n'oublie pas, que pour pouvoir gagner les indulgences, l'acte de consécration doit avoir été approuvé par l'Ordinaire.

Nous conseillons de rester toujours dans le cadre général qui caractérise le Cérémonial de l'Intronisation, c. à. d. :

1° — Bénédiction de l'image ou de la statue.
2° — Son installation à la place d'honneur.
3° — Récitation du « Credo ».
4° — Allocution de circonstance.
5° — Acte de consécration, lu par le Prêtre.
6° — Pater et Ave pour les défunts et les absents.
7° — Prière récitée en commun par toute l'assistance.

8° — Salve Regina, suivi des invocations.

9° — Bénédiction de l'assemblée par le prêtre.

Si la cérémonie de l'Intronisation au nom de toute une paroisse, ne se fait pas sur la place publique, mais dans l'église paroissiale, nous engageons à suivre le Cérémonial composé dans ce but, et que l'on trouve à la fin de la brochure intitulée : « Une paroisse du Sacré-Cœur en France. » (Editée par l'Œuvre de l'Intronisation).

Engagements pris par la Famille, le jour de l'Intronisation du Sacré-Cœur au foyer, pour y affermir la vie chrétienne par le Règne du Sacré-Cœur.

Nous, ...
reconnaissant aujourd'hui comme Roi et Maître de notre foyer, le Sacré-Cœur de Jésus, *nous engageons*, avec le secours de sa grâce, à mener une vie pleinement chrétienne, par la fidèle observance des commandements de Dieu et de l'Eglise.

Principalement par :

1° *L'assistance à la messe chaque dimanche et les fêtes d'obligation; l'abstention du travail défendu le dimanche*, pour nous et pour ceux qui dépendent de nous, à moins d'une permission en cas de nécessité.

2° *L'observance du maigre le vendredi et les jours de Carême et de Quatre-Temps*, en gardant en tout temps les lois de la tempérance chrétienne.

3° *Le respect des saintes lois du mariage chrétien, l'éducation chrétienne de nos enfants* en leur donnant le bon exemple. L'éloignement de tout ce qui blesse la pureté dans les modes, danses, spectacles, lectures.

4° *La docilité aux directions du Souverain Pontife*, Vicaire de Jésus-Christ, et *le respect et l'obéissance* à tous ceux qui ont mission de les transmettre : évêques, curés, prêtres.

5° *Nous réciterons la prière du soir en commun* devant l'Image du Sacré-Cœur, *nous reviendrons à la communion fréquente*, et pour répondre à la demande de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, nous tiendrons à ce que *chaque premier vendredi du mois*, un membre au moins de la famille fasse la sainte communion et autant que possible *l'Heure Sainte* de la veille. Si la communion du premier vendredi du mois était impossible, nous suppléerons par la communion du dimanche.

6° *La Fête du Sacré-Cœur* sera célébrée chaque année à notre Foyer comme Fête de Famille, ainsi que la *FÊTE DE LA ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.*

Nous nous efforcerons aussi :

De ne blesser en rien la charité, de réagir contre l'égoïsme, le luxe, la mollesse de l'éducation et des mœurs, dans ce qui est contraire à l'Evangile, et de revenir à l'esprit de renoncement et de sacrifice que demande la vraie vie chrétienne, *en étudiant la vie de Jésus-Christ et les maximes de l'Evangile* pour y conformer la nôtre.

Rénovation de la Consécration familiale

à faire après la prière du soir, en union avec toutes les familles qui ont intronisé le Sacré-Cœur.

Très doux Sauveur, agenouillés humblement à vos pieds, nous renouvelons la consécration de notre famille à Votre divin Cœur. Soyez toujours notre Roi, nous avons en Vous confiance pleine et entière. Que votre esprit imprègne nos pensées, nos désirs, nos paroles et nos œuvres. Bénissez nos entreprises; prenez part à nos joies, à nos épreuves, à nos travaux; accordez-nous de mieux Vous connaître, de Vous aimer davantage, de Vous servir

sans défaillance. Que d'une extrémité de la terre à l'autre retentisse cette acclamation : « Aimé, béni et glorifié soit partout et toujours le Cœur triomphant de Jésus! Ainsi soit-il.

300 j. d'indulgence *chaque fois* que les membres de la famille consacrée renouvellent leur acte de consécration devant l'image du Sacré-Cœur, *à condition que cette famille soit inscrite dans la Pieuse Association du Règne Social du Sacré-Cœur.*

Prière pour les réunions des Secrétariats.

O Jésus, Roi d'amour et de miséricorde, nous vous demandons, au nom des promesses que vous avez faites à Sainte Marguerite-Marie en faveur des âmes dévouées à votre Sacré-Cœur, que s'étende, par vos prêtres, le règne de votre Cœur adorable dans le monde entier.

Nous vous le demandons spécialement pour cette œuvre de l'Intronisation, que l'Eglise a bénie et qui a ramené tant d'âmes; qu'elle soit le grain de sénevé, converti bientôt en un arbre géant, abritant par milliers les familles qui vous chantent dans leurs joies et dans leurs peines un hosanna d'amour. Bénissez-la par votre Cœur puissant et bon, pour qu'elle réalise vos demandes de Paray-le Monial et qu'elle vous fasse une douce violence, pour accomplir, avec nous, les promesses faites à vos Apôtres. Vous avez dit : *Je régnerai par mon Cœur.*

Bénissez donc cette œuvre pour qu'elle soit de plus en plus féconde, et faites que ceux qui sont chargés des intérêts de l'Eglise la bénissent aussi; qu'ils soient sanctifiés dans cet amour et dans cet apostolat. Votre gloire est notre gloire, votre cause, notre cause, vos intérêts, nos intérêts, votre amour, notre amour, parce que, par votre grande miséricorde, votre Cœur est notre Cœur.

Voilà pourquoi, nous vous en supplions, par la Vierge Immaculée, Reine des familles, par Sainte Marguerite-Marie, votre confidente et première dis-

ciple, par les ardeurs de tous les apôtres dévoués à la gloire de votre Sacré-Cœur, daignez accomplir, avec nous, par cette œuvre, vos magnifiques et ineffables promesses de miséricorde. Et parce que nous sommes chétifs et pauvres, veuillez nous accepter comme des instruments dociles de vos desseins miséricordieux.

Nous vous promettons d'être, par tous les moyens que votre Providence mettra entre nos mains, et toujours, les apôtres de cette Croisade d'amour, dans l'apostolat de l'Intronisation de votre Cœur dans les familles.

Merci, mille fois merci, ô Maître bien-aimé, de la vocation imméritée dont vous nous avez enrichis, en nous confiant le trésor incomparable de la gloire de votre amour miséricordieux.

P. MATEO.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de S. S. Benoît XV au R. P. Mateo. . . 6
Lettre de S. S. Pie XI au R. P. Mateo. . .10
Lettre de S. E. le Card. Billot, S. J. ., . . . 12
Lettre de S. E. le Card. Van Rossum. . . . 22

L'INTRONISATION DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DANS LES FOYERS

Définition. 25

CHAPITRE PREMIER

NATURE DE L'INTRONISATION

ARTICLE PREMIER. — **Fondements de l'Œuvre.**

1° *Royauté de Jésus-Christ* —comme Dieu -- comme Verbe incarné — comme Rédempteur du genre humain : Roi des Individus, Roi des familles, Roi des nations 26

2° *Royauté du Sacré-Cœur:* De la Royauté de Jésus-Christ.

a) L'amour est le principe. . .30
b) L'Amour est le moyen principal. .30
c) L'Amour est la fin dernière. . .31

3° *Royauté méconnue.*

a) Royauté méconnue par les individus. 31
b) Royauté méconnue par les familles. 32
c) Royauté méconnue par les nations. 33

4° *Royauté reconnue et restaurée:* . . . 34
5° *Royauté voulue et demandée par le S. Cœur...* 36
6° *Conclusions.* 38

ART: II. — **Historique de l'Œuvre**

1° Sainte Marguerite-Marie. . . 41
2° La Consécration des familles. 43
3° L'Intronisation. 44
4° Les Débuts. 45
5° Diffusion. 46

ART. III. — **Les Résultats.**

1° Approbations épiscopales. 49
2° Secrétariats. 49
3° Association pieuse. . . . 50
4° Foyers conquis. 50
5° Faveurs du Ciel. 50

CHAPITRE II

ESPRIT DE L'ŒUVRE

ART. I. — **Amour.** . . . 52
ART. II. — **Réparation.** . . 53
ART. III. — **Apostolat** . . 57

CHAPITRE III

RÉALISATION PRATIQUE

ART. I. — **Organisation.**

Paragr. I. Les Secrétariats. 60
Paragr. II. Association pieuse du Règne Social du Sacré-Cœur. 68

ART. II. — **Ligues auxiliaires.** . .

Paragr. I. — Communion perpétuelle pour le Règne du Sacré-Cœur . . . 73
Paragr. II. — Messe quotidienne pour le Règne du Sacré-Cœur . . . 74
Paragr. III. — Ligue des Benjamins et des Tharsicius 75
Paragr. IV — Ligue des âmes souffrantes. 79
Paragr. V. — Apostolat des Communautés religieuses. 80
Paragr. VI — L'Heure Sainte. 81

Paragr. VII. — La Fête du Sacré-Cœur. . . 82
ART. III — **Lien surnaturel entre les apôtres de l'Œuvre.** 84
ART. IV. **Indications générales** . . 86
ART. V. — **Moyens de diffusion** . . . 88
ART. VI. — **Cérémonial.** 89
1° Pour les familles 93
2° Pour les Communautés religieuses. 106
3° Pour les écoles, collèges, etc . . . 110
4° Pour l'Intronisation publique. . . 115

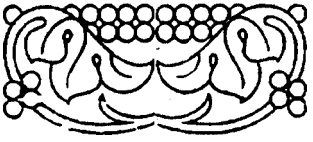

Sacris Cordibus Jesu et Mariæ

Honor et Gloria !

Imprimerie D. Samain & Fils, Anderlues (Belgique)

IMAGE DU SACRÉ-CŒUR

dite de GARCIA MORENO

HISTORIQUE. — Ce célèbre tableau, fait à Rome, par ordre du Président-Martyr, Garcia Moreno, servit pour la consécration solennelle de la République de l'Equateur au Sacré-Cœur de Jésus, en 1873.

Chef-d'œuvre de peinture sacrée, cette toile fut sauvée des mains des assassins de Garcia Moreno, qui, à deux reprises, voulurent la brûler. Elle est maintenant pieusement conservée au Secrétariat International de l'Œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur, à Valparaiso (Chili).

Cette image est grandement appropriée à l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers par son **symbolisme**, qui résume l'idée de l'Œuvre.

SYMBOLISME — Le **spectre** et le **globe** rappellent que « le Seigneur tient en sa main le règne, la puissance et l'empire. » (Introit de l'Epiphanie.)

Son **Cœur**. — tel qu'il l'a manifesté à sainte Marguerite-Marie avec tous les insignes de l'**amour** et de la **douleur** — nous dit que c'est par l'**amour** qu'il veut exercer sa **Souveraineté** sur les familles et sur les peuples.

Ce **Cœur Sacré**. — « Lumière de lumière, — Fournaise ardente de charité », **attire à Lui** le monde pour le faire participer à toutes les grâces de **salut** qu'il renferme.

La douce et majestueuse expression du Sauveur qui **prie** pour nous et nous **offre** à son Père : son regard empreint de **l'amère tristesse** et de la **miséricordieuse bonté** de son Cœur,

Tous ces **symboles** sont, pour les familles, autant de **pressants appels**:

1° A **reconnaître** et à **aimer** cette **Souveraineté d'amour** de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, dans la grande miséricorde de son Cœur, veut bien se faire encore, comme à Béthanie, l'**Ami** du foyer, par un amour d'intimité et de confiance.

2° A **réparer**, en famille, les injures sociales faites à l'**Autorité** et à l'**Amour** de ce divin Cœur dont les **Droits** sont partout méconnus.

3° A faire du foyer consacré un sanctuaire de **prière** commune et puissante, - un centre d'**apostolat** pour faire régner sur lui et autour de lui le divin **Roi d'amour** qui est « la Voie, la Vérité et la Vie ».

Vivre de son esprit, c'est **la consommation de toutes choses dans la charité** le ciel dans la famille et la famille au ciel.